



DIRECTION
DE LA **PROPRETÉ**



2010

RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



GRANDLYON
communauté urbaine



**RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON A ASSURÉ EN 2010 AUX 1 257 114 HABITANTS (RECENSEMENT 2007), RÉPARTIS SUR 57 COMMUNES, LE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION).

CE RAPPORT ANNUEL 2010 EST ÉTABLI CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET N° 2000-404 DU 11 MAI 2000 RELATIF AU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, DONT LA COMPÉTENCE RELÈVE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON. IL EST RÉALISÉ POUR L'ENSEMBLE DE SES COMMUNES. PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, IL FAIT ENSUITE L'OBJET D'UNE COMMUNICATION PAR LE MAIRE DE CHACUNE DES COMMUNES MEMBRES, À SON CONSEIL MUNICIPAL.

SOMMAIRE

ÉDITO	04
-------	----

LES FAITS MARQUANTS 2010	06
---------------------------------	-----------

LES INDICATEURS TECHNIQUES	08
-----------------------------------	-----------

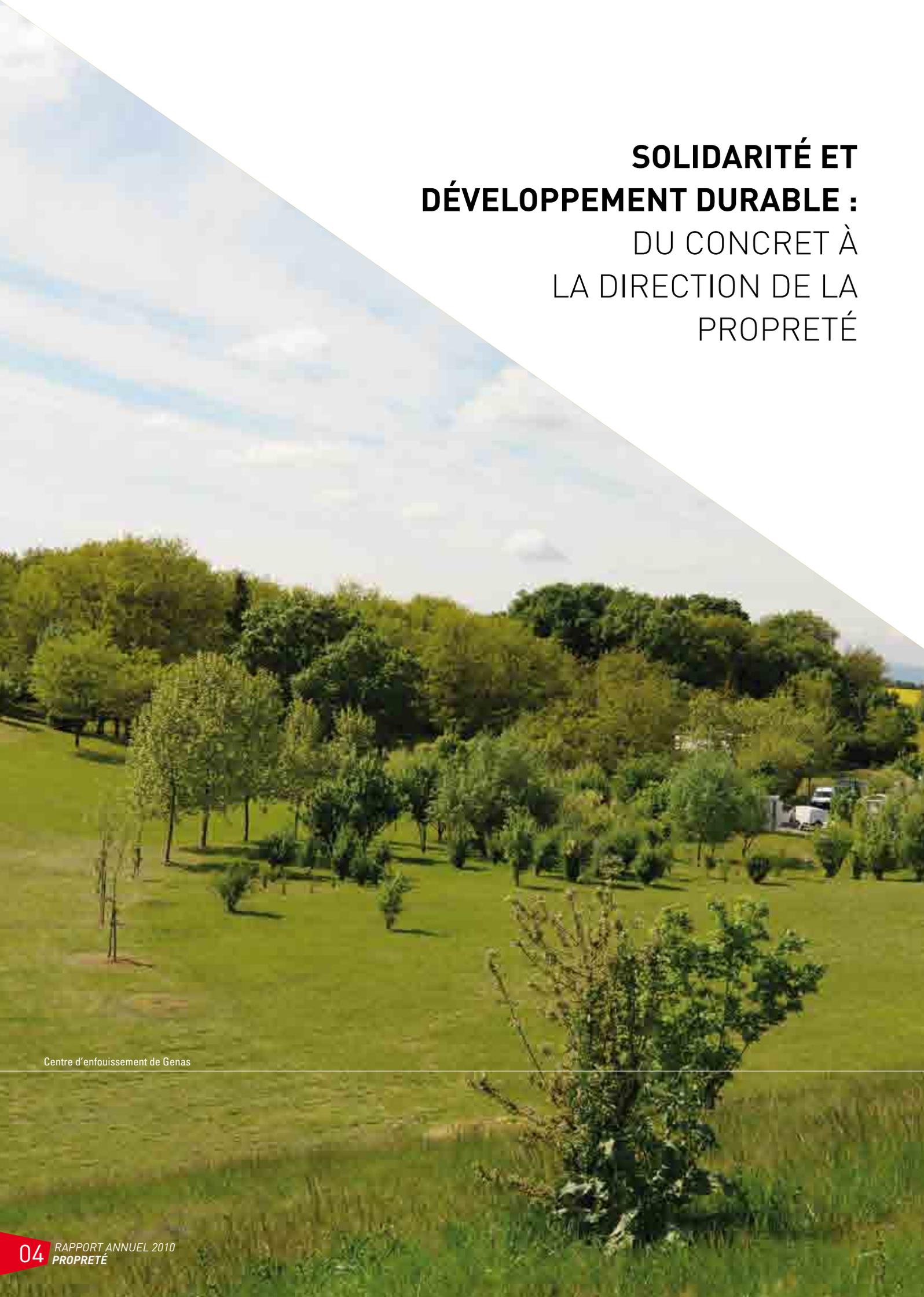
Le territoire du Grand Lyon	09
La collecte des déchets ménagers et assimilés	10
Les fréquences de collecte	12
La collecte sélective	14
Les déchèteries	18
La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM)	20
La collecte des déchets non ménagers	21
La sécurité et les conditions de travail	21
La communication	22
Le traitement des déchets ménagers et assimilés	24
Les centres de tri : pré-traitement	25
Le recyclage	26
Le compostage	27
La valorisation énergétique des déchets	28
Le traitement en Installation de Stockage de Déchets (ISD)	32
Les sites de traitement du Grand Lyon	34
Le schéma de gestion des déchets du Grand Lyon	36

LES INDICATEURS FINANCIERS	38
-----------------------------------	-----------

Les modalités d'exploitation alliant prestation privée et régie	39
Le bilan financier	40

LES INDICATEURS DE SUIVI	42
---------------------------------	-----------

LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES	44
---	-----------



**SOLIDARITÉ ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE :**
DU CONCRET À
LA DIRECTION DE LA
PROPRETÉ

Centre d'enfouissement de Genas

Apprendre les bons gestes de tri, c'est possible. Et avec des résultats ! La campagne de sensibilisation de novembre 2010, « À Vénissieux, je trie ! », une première en France par la double action information/action de proximité dans des immeubles collectifs, a permis de faire baisser de 50 % le volume du taux de refus de tri.

La généralisation progressive (+ 7 communes en 2011) de la collecte sélective en porte-à-porte a contribué à l'augmentation des quantités triées et à la diminution du volume des ordures ménagères résiduelles.

Parallèlement, le recyclage des produits issus de la collecte sélective, des silos à verre et des déchèteries est en progression de 4,5 % par rapport à 2009. Conséquence : en 2010, la part de l'incinération a ainsi baissé de 0,6 % et celle de l'enfouissement de 2,5 %.

Ces résultats vont dans le sens du plan d'actions déchets de la Communauté urbaine de Lyon (2007-2017) et du Grenelle de l'environnement.

Pour obtenir un meilleur bilan carbone du recyclage du papier, le Grand Lyon a développé un mode de transport alternatif à la route. C'est ainsi que depuis juin 2010, 20 000 tonnes annuelles de journaux/magazines issues du tri des déchets ménagés partent du port Édouard-Herriot à Lyon Gerland, en train jusque dans les Vosges, leur lieu de valorisation finale. Fini les semi-remorques. L'économie pour l'environnement est de 300 tonnes d'émissions de CO₂ annuelles.

Enfin, un dossier majeur a été initié en 2010 : celui du renouvellement du système de traitement des déchets du Grand Lyon pour la période 2020-2050. L'ensemble des groupes politiques est associé à ces travaux, ainsi que des représentants de la Commission consultative des services publics locaux et du Conseil de développement. Le Conseil communautaire se déterminera dès cette année 2011.

J'insisterai sur le volet solidarité qui reste très présent dans notre approche de la gestion des déchets. La collecte des papiers dans le cadre du Téléthon 2010 a permis, grâce aux 36 communes mobilisées aux côtés du Grand Lyon et d'EcoFolio, de remettre un chèque de 21 507 € à l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

De même, en 2010 la collecte du verre a permis de récupérer 24 480 tonnes et d'offrir 73 486,70 € à la ligue contre le cancer.

Autant de gestes et d'actions concrètes qui donnent du sens au développement durable de notre agglomération par la mobilisation de nos concitoyens.

Merci à tous !




THIERRY PHILIP

*VICE-PRÉSIDENT,
CHARGÉ DE LA PROPRETÉ
ET DU BIEN-ÊTRE EN VILLE*



LES FAITS MARQUANTS 2010

COLLECTE

COLLECTE SÉLECTIVE

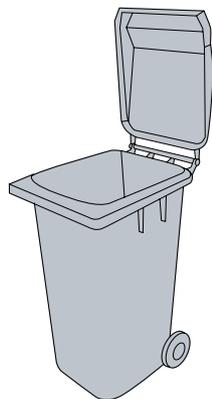
Le conseil communautaire a délibéré en 2009 en donnant la possibilité aux 16 communes encore en apport volontaire pour la collecte sélective, de bénéficier d'une collecte en porte à porte. Trois communes ont connu l'extension de ce service en 2009. En 2010 ce sont sept communes qui en ont bénéficié. Les six autres le connaîtront en 2011. Ainsi à cette date toutes les communes du Grand Lyon profiteront d'une collecte sélective en porte à porte.

SUIVI DES ANOMALIES (SDA)

La direction de la propreté a souhaité disposer d'une application permettant de traiter et d'exploiter les anomalies de collecte, de nettoyage, de traitement et de valorisation des déchets. Mis en production en juin 2010, le logiciel SDA a permis de structurer la gestion des anomalies avec pour objectif de préparer les missions de contrôle et de centraliser l'ensemble des données collectées.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

↓ -1,12 %

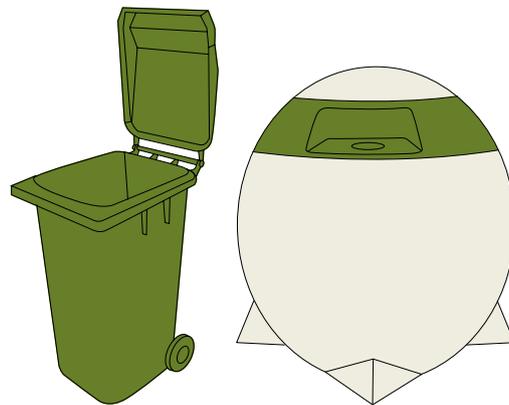


2009 317 305 T

2010 313 762 T

COLLECTE SÉLECTIVE ET VERRE

↑ +2,48 %



2009 85 580 T

2010 87 703 T

TRAITEMENT

USINE LYON SUD

Poursuite du processus de certification ISO 14001 qui devrait aboutir fin 2011.

FUTUR SYSTÈME DE TRAITEMENT

Le Grand Lyon poursuit sa réflexion sur la définition du futur système de traitement qui devrait aboutir à l'horizon 2020 à des unités de traitement opérationnelles. Thierry Philip, Vice-président en charge de la Propreté et du Bien-être en ville et Jacky Darne, Vice-président en charge des finances ont souhaité la mise en place d'un groupe de travail mixte (un tiers issu des associations membres de la CCSPL et deux tiers du conseil de développement).

Ce groupe de travail accompagne le groupe de pilotage élu tout au long de la réflexion qui doit s'achever en septembre 2011 par une délibération du conseil communautaire.

DÉCHÈTERIES

Augmentation de la fréquentation dans les 17 déchèteries : 1 771 725 entrées (contre 1 736 294 en 2009).

TRANSPORT ALTERNATIF DU PAPIER

Depuis juin 2010, les papiers, journaux et magazines collectés dans les bacs verts sont acheminés par voie ferrée vers une usine de recyclage située dans les Vosges. Ce nouveau mode de transport permet d'économiser 300 tonnes de CO₂ en année pleine et la circulation de 900 camions.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

PLAN DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le 22 mars 2010, le conseil communautaire approuvait le plan de réduction des déchets pour le Grand Lyon. Le 4 juin 2010, la convention de partenariat avec l'ADEME était signée. Le plan de réduction des déchets vise à réduire de 7 % en 5 ans la quantité de déchets produits sur le territoire du Grand Lyon. Il s'articule autour de trois axes :

- Le Grand Lyon exemplaire
- Le Grand Lyon acteur auprès de la population
- Le Grand Lyon incitateur sur son territoire





LES INDICATEURS TECHNIQUES



LE TERRITOIRE DU GRAND LYON

1 257 114 HABITANTS

(RECENSEMENT 2007)

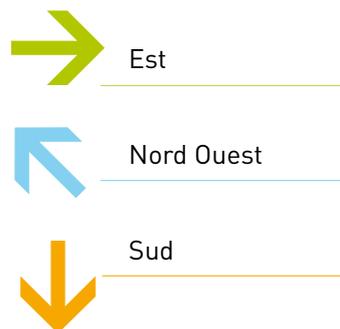
57 COMMUNES*

SUPERFICIE :

515 KM²



SUBDIVISION DE COLLECTE



* 58 COMMUNES DEPUIS LE 01 JANVIER 2011 AVEC L'ENTRÉE DE LISSIEU

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

UNE DIMINUTION RÉGULIÈRE DES QUANTITÉS D'ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES CONFORMÉMENT AU PLAN D' ACTIONS DÉCHETS 2007-2017

LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLLECTE

Au sein de la Communauté urbaine de Lyon, les déchets ménagers et assimilés sont collectés de deux façons :

EN PORTE À PORTE

La Communauté urbaine de Lyon présente la spécificité d'offrir deux types de services en porte à porte : la collecte « en service normal » où le personnel chargé de la collecte assure la présentation et le vidage des bacs, et la collecte « en service complet » où les bacs sont sortis, vidés et rentrés par le personnel (Lyon et Villeurbanne).

- La collecte des ordures ménagères résiduelles est réalisée une à cinq fois par semaine en fonction de la densité de l'habitat. La collecte s'effectue à l'aide de bacs gris, achetés ou loués par les administrés.
- La collecte sélective des emballages ménagers et des papiers est effectuée de 0,5 à 2 fois par semaine en fonction de la densité de l'habitat. La collecte s'effectue à l'aide de bacs verts à couvercle jaune*, propriété du Grand Lyon.

* En cours de généralisation

EN APPORT VOLONTAIRE

À partir d'espaces spécifiques et de colonnes aériennes ou enterrées pour la dépose des déchets suivants :

- Les emballages ménagers et les papiers journaux magazines pour les communes dont l'habitat est peu dense, par le biais de 94 silos de surface et 33 silos enterrés sur les sites de Rillieux-la-Pape, Lyon 9^e, Lyon 8^e et Neuville-sur-Saône.
- Les ordures ménagères résiduelles par le biais de 48 silos enterrés sur les sites de Rillieux-la-Pape, Lyon 9^e, Lyon 8^e et Neuville-sur-Saône.
- Les bouteilles et les pots en verre dans les 2 212 silos de surface et les 39 silos enterrés disposés sur la voie publique, correspondant en moyenne à 1 silo pour 558 habitants.

À travers un réseau de 17 déchèteries réparties sur tout le territoire :

- Les encombrants, les Déchets Dangereux des Ménages (DDM), les déchets verts, le bois, les métaux ferreux et non ferreux, les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), les gravats...

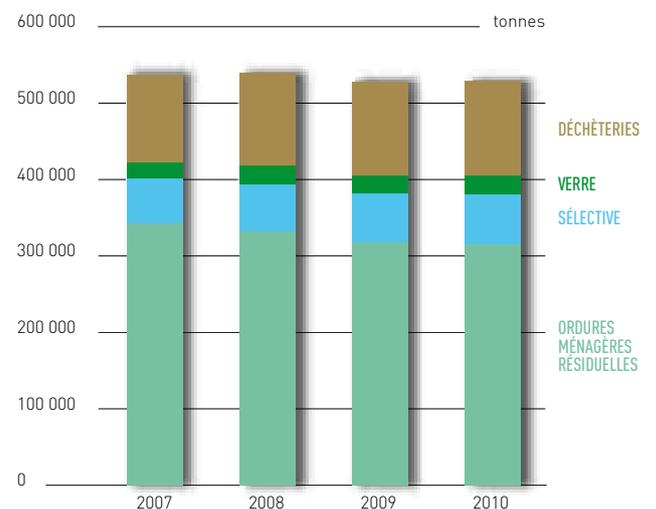
LA COLLECTE EN CHIFFRES (QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

COLLECTE	2007	2008	2009	2010	ÉVOLUTION 2009-2010
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	339 153	330 249	317 305	313 762	-1,12 %
Ordures ménagères + marchés	346 266	337 815	325 079	321 374	-1,14 %
SÉLECTIVE	58 241	60 500	61 483	63 223	2,83 %
dont quantité recyclée	41 014	44 420	43 994	46 615	5,96 %
VERRE	21 504	23 582	24 097	24 480	1,59%
SOUS TOTAL ORDURES MÉNAGÈRES*	418 898	414 331	402 885	401 465	-0,35 %
DÉCHÈTERIE	115 186	121 333	120 736	124 077	2,77 %
dont DDM	902	857	1 113	1 165	4,6 %
dont DEEE	2 854	4 349	5 114	5 226	2,2 %
TOTAL	534 084	535 664	523 621	525 542	0,37 %

* Sous total ordures ménagères : uniquement les collectes en porte à porte (sans les déchets issus du nettoyage des marchés)



ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE 2007 À 2010



Si la quantité globale de déchets ménagers est stable, les ordures ménagères résiduelles poursuivent leur diminution (-3 543 t, soit -1,12 %). La part de déchets collectés en déchèterie augmente (+3 341 t, soit +2,77 %).

À noter également la constante progression du verre (+383 t, soit +1,59 %).

Du côté de la collecte sélective, les quantités collectées poursuivent leur progression (+1 740 t, soit +2,83 %). L'effort et la pertinence du tri ont été renforcés, les quantités recyclées témoignent de cet engagement (+2 621 t recyclées, soit +5,96 %). Ces résultats montrent que le Grand Lyon est sur la voie des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement : la diminution de 7 % en 5 ans des ordures ménagères, conformément au plan d'actions à dix ans adopté en 2007.

LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

LES SERVICES DE COLLECTE

→ Le tableau ci-après répertorie, pour chaque commune, la fréquence de collecte, le nombre d'habitants et le service proposé en 2010.

COMMUNES	FRÉQUENCES DE COLLECTE	NOMBRE D'HABITANTS (RECENSEMENT 2007)	SUBDIVISION	TYPE DE SERVICE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE SÉLECTIVE
ALBIGNY SUR SAÔNE	F2 (1+1)	2 744	COL NO	normal	Vendredi
BRON	F3 (2+1), F6 (5+1)	38 833	COL E	normal	Mercredi ou Jeudi
CAILLOUX SUR FONTAINES	F2 (1+1)	2 339	COL NO	normal	Jeudi
CALUIRE ET CUIRE	F3 (2+1), F6 (5+1)	41 010	COL NO	normal	Jeudi
CHAMPAGNE AU MONT D'OR	F3 (2+1)	4 962	COL NO	normal	Jeudi
CHARBONNIÈRES LES BAINS	F2 (1,5+0,5)	4 782	COL NO	normal	Mercredi impair**
CHARLY	F1.5 (1+0,5)	4 246	COL S	normal	Mardi impair **
CHASSIEU	F3 (2+1)	9 371	COL E	normal	Mercredi ou Jeudi
COLLONGES AU MONT D'OR	F3 (2+1)	3 849	COL NO	normal	Mercredi
CORBAS	F3 (2+1)	9 450	COL S	normal	Mercredi
COUZON AU MONT D'OR	F2 (1+1)	2 564	COL NO	normal	Samedi
CRAPONNE	F2 (1+1)	8 727	COL NO	normal	Jeudi
CURIS AU MONT D'OR	F2	994	COL NO	normal	AV*
DARDILLY	F3 (2+1)	8 414	COL NO	normal	Jeudi
DÉCINES	F3 (2+1), F6 (5+1)	24 952	COL E	normal	Mercredi ou Jeudi
ÉCULLY	F3 (2+1), F6 (5+1)	17 959	COL NO	normal	Mercredi
FEYZIN	F3 (2+1)	9 357	COL S	normal	Jeudi
FLEURIEU SUR SAÔNE	F2 (1+1)	1 302	COL NO	normal	Jeudi
FONTAINES SAINT MARTIN	F2	2 698	COL NO	normal	AV*
FONTAINES SUR SAÔNE	F3 (2+1)	6 310	COL NO	normal	Mercredi
FRANCHEVILLE	F3 (2+1), F6 (5+1)	11 708	COL NO	normal	Mercredi
GENAY	F3 (2+1)	4 802	COL NO	normal	Jeudi
GIVORS	F2,5 (2+0,5)	19 345	COL S	normal	Mercredi impair**
GRIGNY	F2,5 (2+0,5)	8 563	COL S	normal	Mercredi pair***
IRIGNY	F3 (2+1)	8 270	COL S	normal	Mercredi
JONAGE	F3 (2+1)	5 767	COL E	normal	Mercredi ou Jeudi
LA MULATIÈRE	F3 (2+1)	6 540	COL NO	normal	Jeudi
LA TOUR DE SALVAGNY	F3 (2+1)	3 476	COL NO	normal	Jeudi
LIMONEST	F3 (2+1)	3 011	COL NO	normal	Jeudi
LYON 1	F6 (4+2)	28 126	COL NO	complet	Mardi et Vendredi
LYON 2	F6 (4+2)	29 875	COL NO	complet	Mardi et Vendredi
LYON 3	F6 (4+2)	90 490	COL S	complet	Mardi et Vendredi
LYON 4	F6 (4+2)	34 496	COL NO	complet	Mardi et Vendredi
LYON 5	F6 (4+2)	47 012	COL NO	complet	Mardi et Vendredi
LYON 6	F6 (4+2)	49 683	COL E	complet	Mardi et Jeudi
LYON 7	F6 (4+2)	69 232	COL S	complet	Mardi et Jeudi
LYON 8	F6 (4+2)	76 303	COL E	complet	Mardi et Vendredi
LYON 9	F6 (4+2)	47 113	COL NO	complet	Mardi et Vendredi
MARCY L'ÉTOILE	F2 (1+1)	3 199	COL NO	normal	Vendredi
MEYZIEU	F3 (2+1)	29 014	COL E	normal	Mercredi ou Jeudi

COMMUNES	FRÉQUENCES DE COLLECTE	NOMBRE D'HABITANTS (RECENSEMENT 2007)	SUBDIVISION	TYPE DE SERVICE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE SÉLECTIVE
MIONS	F3 (2+1)	11 397	COL S	normal	Mercredi
MONTANAY	F2 (1+1)	2 682	COL NO	normal	Jeudi
NEUVILLE SUR SAÔNE	F3 (2+1)	7 127	COL NO	normal	Mercredi
OULLINS	F3 (2+1)	25 605	COL S	normal	Jeudi
PIERRE BÉNITE	F3 (2+1)	9 953	COL S	normal	Mercredi
POLEYMIEUX AU MONT D'OR	F2 (1+1)	1 187	COL NO	normal	Jeudi
RILLIEUX LA PAPE	F3 (2+1), F6 (5+1)	29 546	COL NO	normal	Mercredi ou Jeudi
ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE	F2	1 299	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	5 385	COL NO	normal	Mercredi
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	6 342	COL NO	normal	Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	16 964	COL S	normal	Mercredi
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	0 313	COL S	normal	Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F2 (1+1)	4 655	COL NO	normal	Vendredi
SAINTE FOY LES LYON	F2 (1+1), F3 (2+1)	2 555	COL NO	normal	Vendredi
SAINTE FOY LES LYON	F6 (5+1)	40 917	COL S	normal	Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F2	1 069	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	22 151	COL NO	normal	Mercredi
SAINTE FOY LES LYON	F2	4 167	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F2	1 870	COL NO	normal	AV*
SAINTE FOY LES LYON	F3 (2+1)	2 687	COL S	normal	Mercredi
SAINTE FOY LES LYON	F6 (4+2)	18 278	COL NO	normal	Mardi et Vendredi
SAINTE FOY LES LYON	F6 (5+1)	40 626	COL E	normal	Mercredi
SAINTE FOY LES LYON	F6 (5+1)	56 935	COL S	normal	Jeudi
SAINTE FOY LES LYON	F2 (1+1)	4 365	COL S	normal	Mardi
SAINTE FOY LES LYON	F6 (4+2)	138 151	COL E	complet	Mardi et Jeudi
TOTAL HABITANTS		1 257 114			

Chiffres entre parenthèses : fréquence de collecte bac gris + fréquence de collecte bac vert.
Exemple : F6 (5+1) = 6 jours de collecte par semaine, 5 d'ordures ménagères et 1 de collecte sélective

COL NO : subdivision de collecte Nord-Ouest
COL S : subdivision de collecte Sud
COL E : subdivision de collecte Est

AV* : apport volontaire
** : semaines impaires
*** : semaines paires

En 2010, les communes d'Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Couzon-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône, Montanay, Poleymieux-au-Mont-d'Or et Saint-Germain-au-Mont-d'Or sont passées en porte en porte pour la collecte sélective.

REMARQUE SUR LE SERVICE COMPLET :

Le service complet concerne uniquement les communes de Lyon et de Villeurbanne. Il comprend la sortie, le vidage et la rentrée des bacs roulants par le personnel de collecte, sous réserve de la faisabilité technique de ces opérations. Si le lieu de stockage des bacs et le cheminement ne répondent pas à certaines dispositions (obstacles, pentes, libre accès aux locaux ...), les bacs sont collectés en service normal.



LA COLLECTE SÉLECTIVE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE AU SERVICE DU PUBLIC

BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU TERME DE L'ANNÉE 2010

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

2010, dernière année du contrat barème D avec Eco-Emballages. Dans ce cadre, les objectifs que le Grand Lyon doit atteindre pour la collecte sélective sont de 66,74 kg par habitant et par an, dont 30 kg pour les journaux et le papier, 24 kg pour le verre, 8,7 kg pour le carton, 3 kg pour les flacons plastiques, 1 kg pour l'acier et 0,04 kg pour l'aluminium (hors déchèteries et mâchefers). Pour les atteindre, le taux de refus de tri doit être de 20 %.

À ce jour, les objectifs n'ont pas été atteints (-15,2 %) malgré une belle progression du contrat durant toutes ces années grâce à l'action de toutes les équipes pour l'amélioration de la qualité de la collecte sélective.

Le taux de refus de tri global a connu une diminution entre 2009 et 2010 en passant de **27,7 % à 26,4 %** des déchets collectés. Ce taux de refus est un indicateur important car il permet de mesurer l'évolution de la qualité du tri.

À ce jour, le Grand Lyon est face à 3 objectifs concomitants :

- un objectif Grand Lyon, d'amélioration du taux de refus de tri à 20 % en 2012 (26,4 % en 2010)
- un objectif national fixé par Eco-Emballages à 75 % des emballages ménagers pour 2012.

- un objectif fixé par directive européenne et portant à 66,74 kg par an et par habitant l'objectif d'emballages à recycler en 2010 (56,55 kg /an / habitant en 2010 sur le Grand Lyon)

L'année 2011 permettra de fixer de nouveaux objectifs en intégrant les données des Grenelles 1 et 2, et du renouvellement du contrat de reprise des matériaux issus de la collecte sélective.



ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DE 2007 À 2010 (QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

COLLECTE	2007	2008	2009	2010	ÉVOLUTION 2009-2010
SÉLECTIVE TONNAGE EN ENTRÉE DES CENTRES DE TRI	58 241	60 500	61 483	63 223	2,83 %
VERRE	21 504	23 582	24 097	24 480	1,59 %
TOTAL	79 745	84 082	85 580	87 703	2,48 %

La quantité de collecte sélective augmente de 2,83 % en 2010, évolution plus importante par rapport à l'année 2009 et par rapport à l'ensemble des autres gisements. La collecte du verre a également progressé de 1,59 %.

QUANTITÉS RECYCLÉES ISSUES DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE EN KG/HAB.

DÉCHETS	GL 2007 REC* 1999	GL 2007 REC* 2006	GL 2008 REC* 2006	GL 2009 REC* 2007	GL 2010 REC* 2007	ÉVOLUTION 2009-2010	GL OBJECTIF 2010**
JOURNAUX ET PAPIERS	26,53	25,28	26,6	24,11	24,76	2,7 %	30
CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES	7,21	6,87	8,11	7,81	8,81	12,8 %	8,7
BOUTEILLES VERRE	18,013	17,16	18,9	19,22	19,51	1,5 %	24
PLASTIQUES	1,79	1,7	1,95	2,21	2,49	12,7 %	3
BOÎTES EN ACIER	0,59	0,56	0,63	0,74	0,87	17,4 %	1
BOÎTES EN ALUMINIUM	0,04	0,04	0,04	0,06	0,10	70,3 %	0,04
TOTAL	54,17	51,61	56,23	54,15	56,55	4,4 %	66,74

Pour 2010, la quantité en kg/hab est calculée avec le recensement 2007.

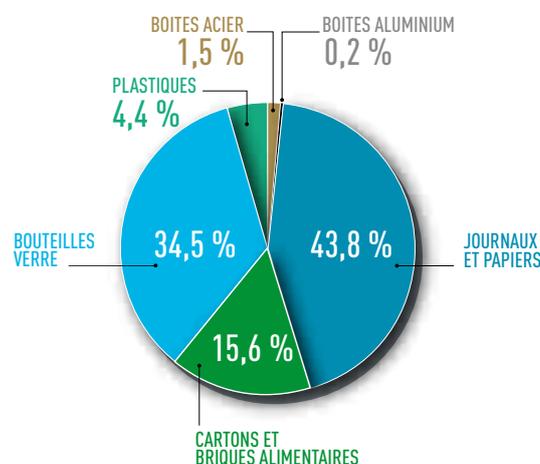
* rec = recensement de population

** Il s'agit de l'objectif 2010 issu du contrat passé avec Eco Emballages

EN 2010, LE GRAND LYON C'EST 56,6 KG RECYCLÉS PAR HABITANT

La part la plus importante concerne les papiers et journaux avec 43,8%, suivie du verre 34,5% et des cartons 15,6%.

De gros efforts restent à faire sur les plastiques, l'acier et l'aluminium.



PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

REFUS DE BACS

Depuis 2009, la direction de la propreté du Grand Lyon a lancé une campagne concrète d'amélioration du tri par la mise en place du refus de bacs. Cette action se veut pédagogique. Le but n'étant pas de sanctionner mais de donner aux usagers-triéristes les consignes essentielles pour un tri de qualité.

Basée sur des suivis de collecte permettant un repérage des adresses où la qualité du tri est jugée mauvaise, les bacs verts « pollués » sont refusés à la collecte et les foyers sont parallèlement sensibilisés aux consignes de tri sur plusieurs semaines. L'amélioration de la qualité du tri a été visible sur la majorité de ces adresses.

Les premiers résultats sont donc encourageants mais difficilement mesurables car cette action rentre dans le cadre d'une démarche globale d'optimisation avec la mise en place de bacs operculés et un travail sur l'ensemble de la commune. Les secteurs concernés, dont les données initiales indiquaient des taux de refus supérieurs à 35 %, ont été :

Dardilly ; Lyon 7^e (2 circuits) ; Lyon 8^e (1 circuit) ; Saint-Didier-au-Mont-d'Or ; Vaulx-en-Velin (2 circuits) ; Villeurbanne (1 circuit).

BACS OPERCULÉS

L'équipement en bacs operculés s'est poursuivi pour améliorer la qualité du tri sur l'ensemble des immeubles de certaines rondes, comme sur une partie de Lyon 3, Lyon 5, Lyon 9, Lyon 2 et une ronde de Rillieux-la-Pape.

Un exemple : sur le 3^e arrondissement de Lyon, un état des lieux complet d'une ronde « collecte sélective » a été réalisé sur le 1^{er} semestre 2010. Il a permis de cibler des adresses pour lesquelles la qualité du tri a été jugée mauvaise. Pour ces dernières, des bacs de tri operculés et verrouillés (environ 350) ont été installés en octobre 2010. Parallèlement, l'équipe des messagers du tri a sensibilisé chaque foyer desservi par cette ronde aux consignes de tri.

Le bilan est positif puisque la qualité du tri s'est considérablement améliorée (le taux de refus est passé de 35 % à 23 %). D'autre part, les quantités collectées ayant d'abord baissées, elles dépassent actuellement celles recueillies l'année dernière sur la même période.

Il s'agit de la deuxième action de ce type sur Lyon 3^e, après celle réalisée en 2009 avec des résultats similaires. Une troisième ronde de cet arrondissement sera diagnostiquée au 1^{er} semestre 2011.



CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE

En 2010, sept communes dont le mode de collecte sélective était en apport volontaire sont passées en porte à porte. Les résultats ont été très satisfaisants, moins de 10 % de refus de tri :

- Fleurieu-sur-Saône
- Cailloux-sur-Fontaines
- Poleymieux-au-Mont-d'Or
- Montanay
- Albigny-sur-Saône
- Couzon-au-Mont-d'Or
- Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Ce travail a été accompli en étroite collaboration avec les équipes de COL Nord Ouest, les messagers de la collecte, et le service communication pour les actions de proximité auprès des riverains et des personnes relais. Les mairies ont été particulièrement impliquées dans ce projet.

Le passage en porte à porte nécessite une adaptation des fréquences de collecte. Ainsi, les sept communes sont passées d'une fréquence F2 (2 jours de collecte d'ordures ménagères par semaine) à une fréquence F1+1 (2 jours de collecte par semaine, 1 d'ordures ménagères et 1 de collecte sélective).

En 2011, les communes suivantes seront concernées :

- 1^{er} trimestre → **Sathonay-Camp, Sathonay-Village**
- 2^e trimestre → **Fontaines-Saint-Martin, Rochetaillée-sur-Saône**
- 3^e trimestre → **Curis-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or**

ACTION DE SENSIBILISATION TEST VÉNISSIEUX

Le Grand Lyon, en lien avec la Ville de Vénissieux et Eco-Emballages, a lancé une action test de sensibilisation des foyers vénissiens aux consignes de tri, à l'aide de 29 « ambassadeurs du tri » (dont 1/3 en insertion professionnelle, originaires ou résidents sur Vénissieux).

Dans ce cadre, la cellule optimisation de la subdivision COL Sud a réalisé et remis au préalable un état des lieux exhaustif des rondes « collecte sélective » de Vénissieux afin de cibler les secteurs à sensibiliser (centre-ville / Minguettes / Moulin à Vent - Parilly).

Dans certains quartiers, suite à l'opération de sensibilisation les erreurs de tri sont deux fois moins nombreuses et les quantités d'emballages triés ont augmenté de 30 %.

Dans la dynamique de cette action, la cellule optimisation de COL Sud a travaillé en parallèle avec les bailleurs sociaux sur l'évolution du dispositif technique de pré-collecte au niveau de certains secteurs du plateau des Minguettes pour lesquels les bacs verts, classiques ou operculés, ont montré leur limite. Une mise en œuvre de silos de proximité est actuellement à l'étude sur ces secteurs.

ANIMATIONS DIVERSES

Des animations sur le tri des déchets et le thème du développement durable ont été menées en pied d'immeuble, devant les centres commerciaux ou lors des marchés par l'équipe des messagers et les agents des subdivisions de collecte sur les secteurs suivants :

- Corbas (accompagnement semaine du développement durable)
- Givors
- Lyon 1^{er}
- Lyon 3^e (Faites de la Propreté)
- Lyon 9^e (accompagnement de la mise en place des silos enterrés)
- Vaulx-en-Velin
- Vénissieux

Ces opérations permettent de rencontrer un public diversifié en un temps donné et de faire passer les messages sur le tri.

OPTIMISATION DU VERRE

Le 8^e arrondissement de Lyon a été choisi pour effectuer des tests de communication afin d'améliorer la quantité de verre collecté.

Ces différents types de communication ont été :

- 1 Positionnement de nouvelles affiches sur les silos.**
- 2 Action de communication en porte à porte** par les messagers.
- 3 Affichage des emplacements du silo à verre** le plus proche avec les consignes de tri dans les halls d'immeubles.
- 4 Action 1 + 2 + 3** : affiche silo + porte à porte + affiche hall.
- 5 Déplacement de silo** dans un site jugé plus adapté avec une communication par une affiche.

Les conclusions indiquent qu'aucune action n'a réellement permis l'augmentation des performances de collecte du verre, bien que l'affichage dans les halls semble donner les meilleurs résultats.

Par ailleurs, 9 nouveaux emplacements de silos sur une vingtaine d'emplacements proposés à la mairie, ont été validés.

D'autres communes comme La Mulatière, Saint-Fons font l'objet d'une attention particulière afin d'augmenter leur tonnage en verre en raison soit d'une performance ou mobilisation faible des riverains, soit d'un nombre de silos insuffisant ou d'un gisement inexistant.

Les pistes d'amélioration sont donc de mener une campagne de sensibilisation, de trouver de nouveaux emplacements et de travailler avec les cafés, hôtels et restaurants.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

EN 2010, SUR L'ENSEMBLE DU GRAND LYON :

COLLECTE SÉLECTIVE (HORS VERRE)

Quantité collectée : 50,3 kg/hab./an

Quantité recyclée : 37 kg/hab./an

VERRE

Quantité collectée et recyclée :

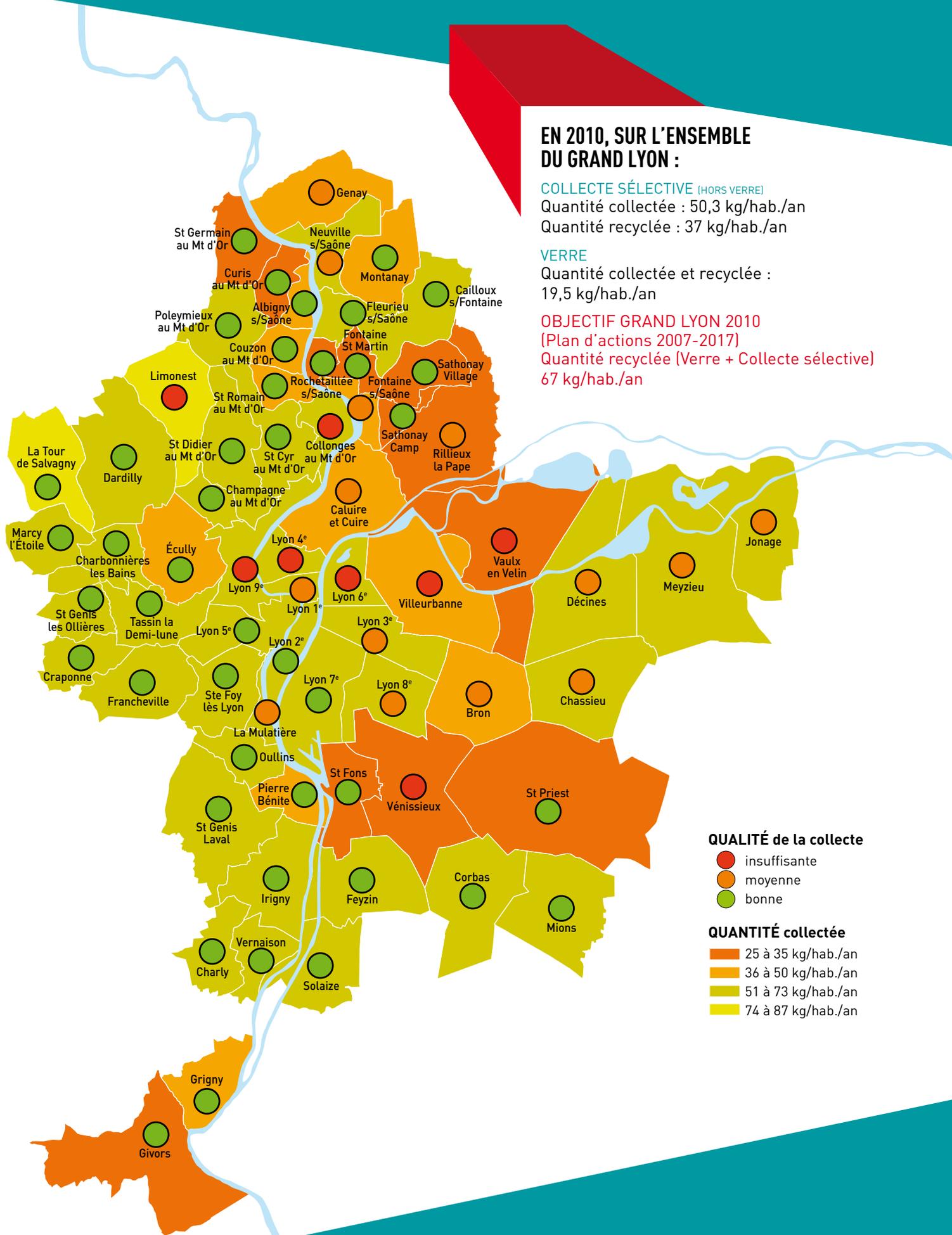
19,5 kg/hab./an

OBJECTIF GRAND LYON 2010

(Plan d'actions 2007-2017)

Quantité recyclée (Verre + Collecte sélective)

67 kg/hab./an



QUALITÉ de la collecte

- insuffisante
- moyenne
- bonne

QUANTITÉ collectée

- 25 à 35 kg/hab./an
- 36 à 50 kg/hab./an
- 51 à 73 kg/hab./an
- 74 à 87 kg/hab./an

LES DÉCHÈTERIES

UNE LUTTE AU QUOTIDIEN CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Le réseau de déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon compte 17 sites en 2010.

Les déchèteries permettent au public de venir déposer les déchets non pris en charge par la collecte des ordures ménagères en raison de leur nature ou de leur volume.

L'objectif est de répondre en priorité aux besoins des ménages. Les accès des professionnels sont limités et payants.

Un tri effectué directement par l'utilisateur permet de recycler ou de valoriser certains déchets, sous forme matière, énergétique ou organique. La fraction non valorisable est traitée par stockage dans des installations agréées. (cf. page 34 liste des sites de traitement du Grand Lyon)

En 2010, une expérience a été conduite à la déchèterie de Champagne-au-Mont-d'Or avec un troisième gardien présent lors de pics de fréquentation durant l'automne, afin de diminuer l'attente des usagers. Cette disposition sera mise en œuvre de manière ponctuelle sur plusieurs sites en 2011.



TYPES DE DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE (DONNÉES EN TONNES)

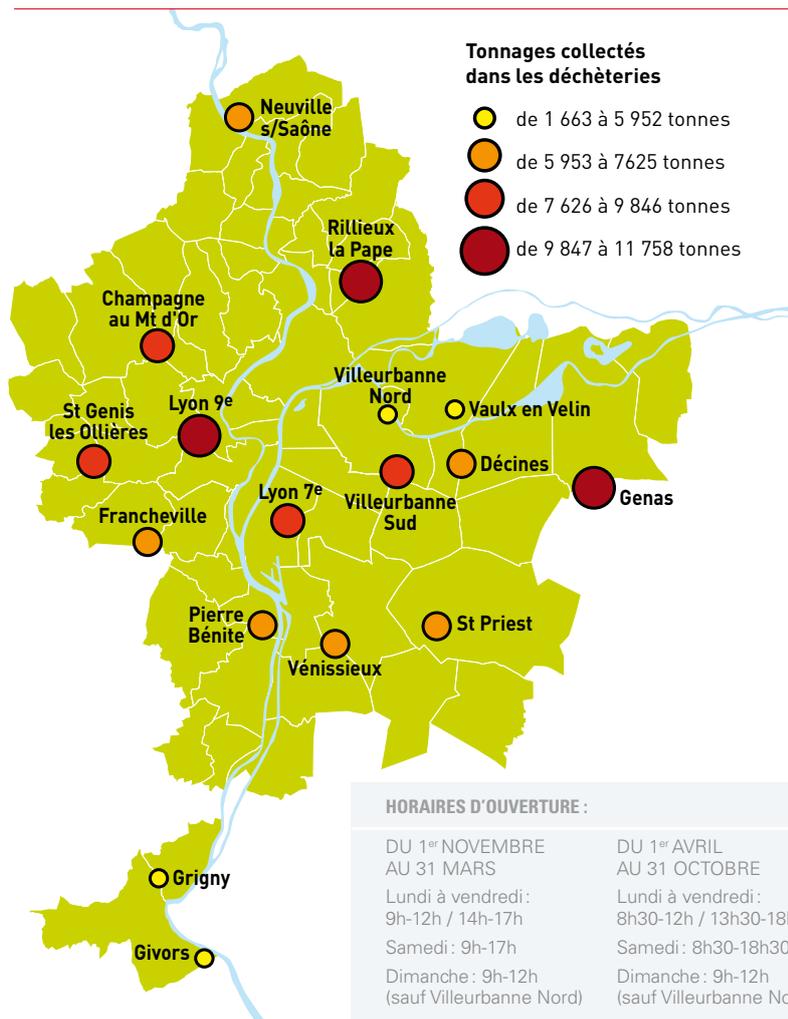
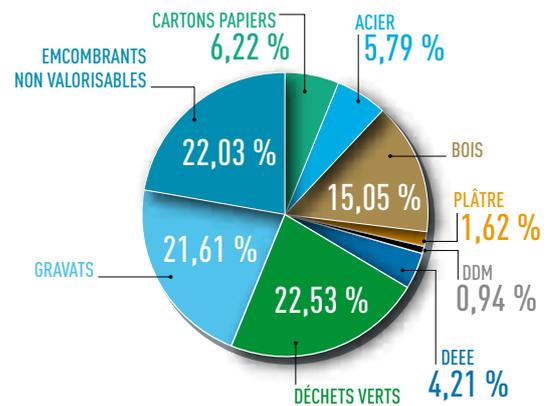
MODE DE TRAITEMENT	TYPE DE DÉCHETS	2009	2010		ÉVOLUTION 2009-2010
RECYCLAGE MATIÈRE	Cartons	4 294	5 061	41 029	17,9 %
	Papiers	2 888	2 655		-8,1 %
	Métaux en mélange	7 145	7 178		0,5 %
	Bois*	16 755	18 675		11,5 %
	Plâtre	1 182	2 013		70,4 %
	DDM : Huile de vidange	138	129		-6,5 %
	DDM : Batteries	109	60		-45,1 %
	DDM : Piles	37	32		-12,5 %
	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)	5 114	5 226		2,2 %
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	DDM : Autres Déchets Dangereux	829	944	1 285	13,8 %
	Encombrants non valorisables	0	341		100 %
VALORISATION ORGANIQUE	Déchets verts	28 002	27 955	27 955	-0,2 %
ENFOUISSEMENT	Gravats	27 552	26 811	53 808	-2,7 %
	Encombrants non valorisables	26 691	26 997		1,1 %
TOTAL		120 736	124 077		2,8 %

* les déchets bois sont valorisés en matière ou en énergie pour la fabrication de panneaux de particules

Dans un contexte de stabilisation du tonnage des déchets ménagers, la collecte en déchèterie a progressé de 2,8 %.

Le recyclage a porté en 2010 sur 41 029 tonnes. On constate une progression de 9 % par rapport à 2009 et de 20 % en 2 ans.

La part relative des déchets enfouis continue de décroître : 45 % des tonnes collectées en déchèteries en 2009 et 43,3 % en 2010, dont la moitié de gravats.



HORAIRES D'OUVERTURE :

DU 1 ^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS	DU 1 ^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE
Lundi à vendredi : 9h-12h / 14h-17h	Lundi à vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h
Samedi : 9h-17h	Samedi : 8h30-18h30
Dimanche : 9h-12h (sauf Villeurbanne Nord)	Dimanche : 9h-12h (sauf Villeurbanne Nord)

LES DÉCHÈTERIES DU GRAND LYON :

- CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR**
Impasse des Anciennes Vignes - 04 78 47 56 51
- DÉCINES**
66/68 rue Paul et Marc Barbezat - 04 78 49 35 04
- FRANCHEVILLE**
29 route de la gare - 04 78 59 04 32
- GENAS**
Rue de l'Égalité - 04 78 90 64 03
- GIVORS**
Z.I de Bans - 04 78 73 08 76
- GRIGNY**
Lieu dit St-Abdon - 04 72 24 12 29
- LYON 7^e**
12 bd. de l'Artillerie - 04 72 73 46 57
- LYON 9^e**
82 avenue Sidoine Apollinaire - 04 78 47 10 57
- NEUVILLE-SUR-SAÔNE**
Avenue des Frères Lumière - 04 72 08 92 75
- PIERRE-BÉNITE**
Chemin de la Gravière - 04 72 39 21 87
- RILLIEUX-LA-PAPE**
Route de Fontaines - 04 78 97 10 30
- SAINT-GENIS-LES-OLLIERES**
2 avenue Louis Pradel - 04 78 57 16 59
- SAINT-PRIEST**
Rue du Mâconnais - 04 78 21 07 43
- VAUX-EN-VELIN**
15 rue Mendès-France - 04 78 80 71 39
- VÉNISSIEUX**
Rue Jean Moulin - 04 78 70 56 65
- VILLEURBANNE NORD**
Rue Alfred Brinon - 04 78 84 56 09
- VILLEURBANNE SUD**
100-110 avenue Paul Krüger - 04 78 54 78 59

Afin d'améliorer le service aux usagers, le Grand Lyon poursuit à la fois le développement de son réseau de déchèteries et l'adaptation de son service :

- Mise en service de compacteurs sur les déchèteries les plus fréquentées afin d'augmenter la capacité de stockage des déchets dans les bennes à quai, de garantir au mieux l'accès du service aux usagers et de limiter l'impact environnemental lié aux transports de matériaux.
- Nouveau règlement intérieur des déchèteries, approuvé en septembre 2009.
- Extension à l'ensemble des déchèteries de la collecte sélective du plâtre.
- Réseau de quatre recycleries à Champagne-au-Mont-d'Or, Villeurbanne Sud, Lyon 9 et Francheville / Sainte-Foy-lès-Lyon. Gérées par des associations caritatives, elles permettent de récupérer des objets qui peuvent être réutilisés.
- Développement de la collecte sélective d'huiles alimentaires usagées.
- À noter qu'un déchet apporté en déchèterie coûte 6 fois moins cher que son abandon sur la voie publique.

LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

LA DÉCHÈTERIE, LE LIEU DE COLLECTE POUR ORIENTER VERS DES FILIÈRES
SPÉCIFIQUES ET RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM) s'est stabilisée en 2010, après une forte augmentation en 2009. La catégorie des peintures, enduits et vernis représente le plus gros tonnage (764 tonnes), suivi par les huiles minérales (129 tonnes) et les solvants (105 tonnes).

Le tonnage des batteries a baissé en 2010 : la hausse très forte du cours de reprise du plomb a entraîné une baisse des apports et une augmentation des vols. Les modalités de collecte seront adaptées en 2011 pour tenter d'endiguer ce phénomène.

Suite au test de collecte séparée des huiles de cuisson (huiles alimentaires usagées) mené sur 2 déchèteries en 2009, le dispositif a été étendu à 9 déchèteries en 2010, permettant d'en collecter 6,55 tonnes.

Une procédure spécifique d'acceptation des déchets contenant de l'amiante liée (en particulier les plaques de fibrociment) a été mise en œuvre en 2010 pour offrir une solution d'élimination aux particuliers. L'apport est soumis à examen préalable des services de la propreté afin de s'assurer que les déchets ne proviennent pas d'une activité professionnelle et que la quantité reste limitée. Une vingtaine d'apports ont été autorisés en 2010, soit environ 4 tonnes de déchets d'amiante liée.

Tous les déchets dangereux collectés en déchèterie sont ensuite traités dans des filières spécialisées, ce qui permet d'en maîtriser l'impact sur l'environnement (pollutions du sol, de l'air, de l'eau), au contraire d'une élimination non-conforme (abandon dans la nature, vidage dans les égouts, brûlage en plein air...).



ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DDM DE 2007 À 2010
(QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

	2007	2008	2009	2010	ÉVOLUTION 2009-2010
COLLECTE DES DDM EN DÉCHÈTERIES	893	849	1 113	1 165	4,6 %
COLLECTE DES DDM POINTS MOBILES ET SUBDIVISIONS	9	7	0	0	0,0 %
TOTAL	902	856	1 113	1 165	4,6 %
FRÉQUENTATION ANNUELLE EN NOMBRE D'USAGERS SUR LES POINTS MOBILES	9	7	0	0	0,0 %



LA COLLECTE DES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Le Grand Lyon est compétent pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. L'article 2.3 du règlement du service public d'élimination des déchets des ménages et assimilés précise qu'un producteur non ménager a le droit à la collecte et au traitement de 840 litres par semaine de ses déchets si ces derniers sont de même qualité que ceux d'un ménage. Pour des volumes supérieurs à 840 litres/semaine et

pour des qualités différentes de celles des déchets produits par un ménage, les producteurs privés ou publics doivent faire appel à une prestation privée ou mettre en œuvre des solutions pour réduire leur production de déchets.

En 2010, 62 nouveaux producteurs non ménagers ont été limités, permettant de soustraire à la collecte communautaire 487 220 litres par semaine soit 3 800 tonnes pour l'année.

LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

DES HOMMES ET DES FEMMES AU CENTRE DU DISPOSITIF D'INTERVENTION

Au cours de l'année 2010, de nombreuses actions de prévention ont été mises en œuvre au sein de la Division Gestion des Déchets de la direction de la Propreté pour améliorer les conditions de travail des agents et limiter les risques d'accidents de service.

Ces actions s'inscrivent dans le programme pluriannuel de prévention 2010-2014 organisé autour de 3 grands thèmes :

■ L'évaluation des risques :

il s'agit de tenir à jour les informations concernant les tâches et activités des personnels, leurs conditions de réalisation et les risques associés pour mettre en œuvre de façon ciblée les mesures de prévention adéquates.

Par exemple, en lien avec le service de médecine de prévention du Grand Lyon, des mesures d'exposition du personnel au bruit ou aux polluants dans l'air ont été réalisées durant l'année pour vérifier l'exposition des personnels travaillant au sein de l'usine de valorisation énergétique de Gerland et des ateliers poids lourds.

■ L'implication de la ligne managériale dans les démarches de prévention :

cela concerne par exemple le suivi des accidents de service, leur analyse et la mise en œuvre de mesures correctives ou encore la rédaction et le contrôle des plans de prévention établis avec les entreprises travaillant pour le compte de la direction.

■ L'amélioration des conditions de travail :

compte tenu de l'évolution des missions et des produits existants sur le marché, la recherche permanente d'équipements de protection individuels (E.P.I.) adaptés peut par exemple être citée.

Après un test en situation réelle de travail, de nouveaux E.P.I. s'ils sont considérés comme satisfaisants, peuvent être référencés puis distribués aux personnes concernées (gants, chaussures par exemple). De même, une meilleure prise en compte des aspects santé-sécurité dès la conception, lors de l'achat de produits ou équipements, reste un objectif primordial pour la direction de la Propreté.

LA COMMUNICATION

ADAPTER NOTRE SERVICE À CHACUN POUR RESPONSABILISER ET
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES COMMUNES DU GRAND LYON !

Événements, animations et outils ont été développés de manière adaptée et « éco responsable » en 2010.

Innovation avec la mise en place d'une opération spécifique : le transport alternatif de déchets, multiplication des contacts personnalisés, développement des animations sur le terrain, proposition systématique d'articles, ouverture de l'outil internet pour plus de contenu à destination des communes. Toutes ces actions ont permis d'installer un vrai échange.

ÉVÈNEMENTS : TOUS POUR UN... ET UN POUR TOUS !

FAITES DE LA PROPRETÉ

La Direction de la Propreté a organisé pour la seconde année la « Faites de la Propreté » édition 2010. L'objectif était d'abord de sensibiliser les usagers grand lyonnais, l'ensemble des partenaires et élus, le jeune public sur la responsabilité partagée en matière de propreté et de bien-être dans la ville. Mais aussi de faire connaître les métiers de la propreté au grand public et de valoriser l'agent de terrain et ses missions. Par la mise en place d'un dispositif attractif : un point central sous forme de fête de village à Lyon et la mise à disposition d'un kit de communication et d'aides matérielles, moyens humains à destination des communes, l'événement a su créer un réel engouement et a remporté un succès notoire.

En 2010, 17 communes ont réalisé à leur échelle, une manifestation similaire sur leur territoire grâce notamment au « kit de communication » proposé et distribué sous la forme d'un CD (développement durable oblige !).

Par ailleurs afin de permettre à chacun de s'investir dans la propreté de l'agglomération, le Grand Lyon s'est chargé de coordonner, d'aider et de médiatiser toutes les initiatives ponctuelles : écoles, comités de quartier, ainsi que les communes membres de la collectivité.

LE TRANSPORT ALTERNATIF

Fin octobre 2010, une conférence de presse sur les innovations et l'impact environnemental de la direction de la propreté a mis en avant une nouvelle action en faveur de l'environnement dans la gestion des déchets. En effet depuis juin 2010, les papiers, journaux et magazines collectés dans les bacs verts sont acheminés par voie ferrée vers une usine de recyclage située dans les Vosges. Ce nouveau mode de transport permettra d'économiser 300 tonnes de CO₂ en année pleine et 900 semi-remorques. Raison de plus pour continuer à promouvoir le bon geste de tri de papiers dans l'ensemble des communes.

TÉLÉTHON

La contribution du Grand Lyon et d'EcoFolio pour le Téléthon c'est collecter et valoriser les papiers volumineux durant le week-end du Téléthon les 3 et 4 décembre mais aussi réaliser une action pédagogique à destination des habitants des communes du Grand Lyon participant à l'opération, sous l'angle de la solidarité. En 2010 cet événement (dans sa deuxième édition) a su à nouveau faire ses preuves puisque 610 tonnes de papiers ont été collectées et qu'un chèque de 21 507 euros a pu être remis à l'Association Française contre les Myopathies. 36 communes se sont inscrites dans cette action humanitaire et se sont mobilisées avec l'aide des bénévoles du Grand Lyon, ce que n'ont pas manqué de relever les médias locaux !

MESSAGERS DU TRI À VÉNISSIEUX

Relancer le tri de manière intensive dans une commune et se servir de cette expérience pour mieux connaître les leviers d'efficacité, c'est une des principales raisons de la mise en place de cette action d'envergure sur Vénissieux.

Du 30 octobre au 30 novembre 2010, 28 ambassadeurs du Tri recrutés et formés spécifiquement par Eco-Emballages pour l'opération « À Vénissieux, je trie » ont sillonné plusieurs quartiers de la ville de Vénissieux pour relayer les bons gestes de tri. Une grande campagne de sensibilisation qui a permis de doper les performances et pérenniser le geste de tri : 2 fois moins de refus de tri !

Cette opération est également exemplaire dans son montage et son déroulement car elle a permis de créer une dynamique avec l'ensemble des acteurs : collectivité, ville, bailleurs et conseils syndicaux pour développer le tri des déchets.



ANIMATIONS : TRIER OU NE PAS TRIER, TELLE EST LA QUESTION

LA FOIRE DE LYON

Ça se passe à Eurexpo mais bon nombre d'usagers du Grand Lyon s'y retrouve et le service communication marketing y voit l'occasion de développer de la pédagogie sur le tri en direct ! Près de 3 000 visiteurs attentifs sur le stand dont nous avons pu recueillir les impressions afin d'améliorer encore et toujours nos leviers de communication.

LES JEUNES PUBLICS

De la sensibilisation à tous les étages que ce soit dans les écoles et les centres socio-éducatifs ou encore dans des instituts médicaux éducatifs, des maisons de l'enfance. Ce sont près de 150 relais d'information qui permettent de dispenser une information claire et efficace auprès des usagers de demain.

De l'information et des retours d'expérience lors d'une journée organisée par l'inspection académique du Rhône et le Grand Lyon où le service communication-marketing de la direction de la propreté a valorisé ses actions éducatives.



OUTILS : GARDER LE CAP !

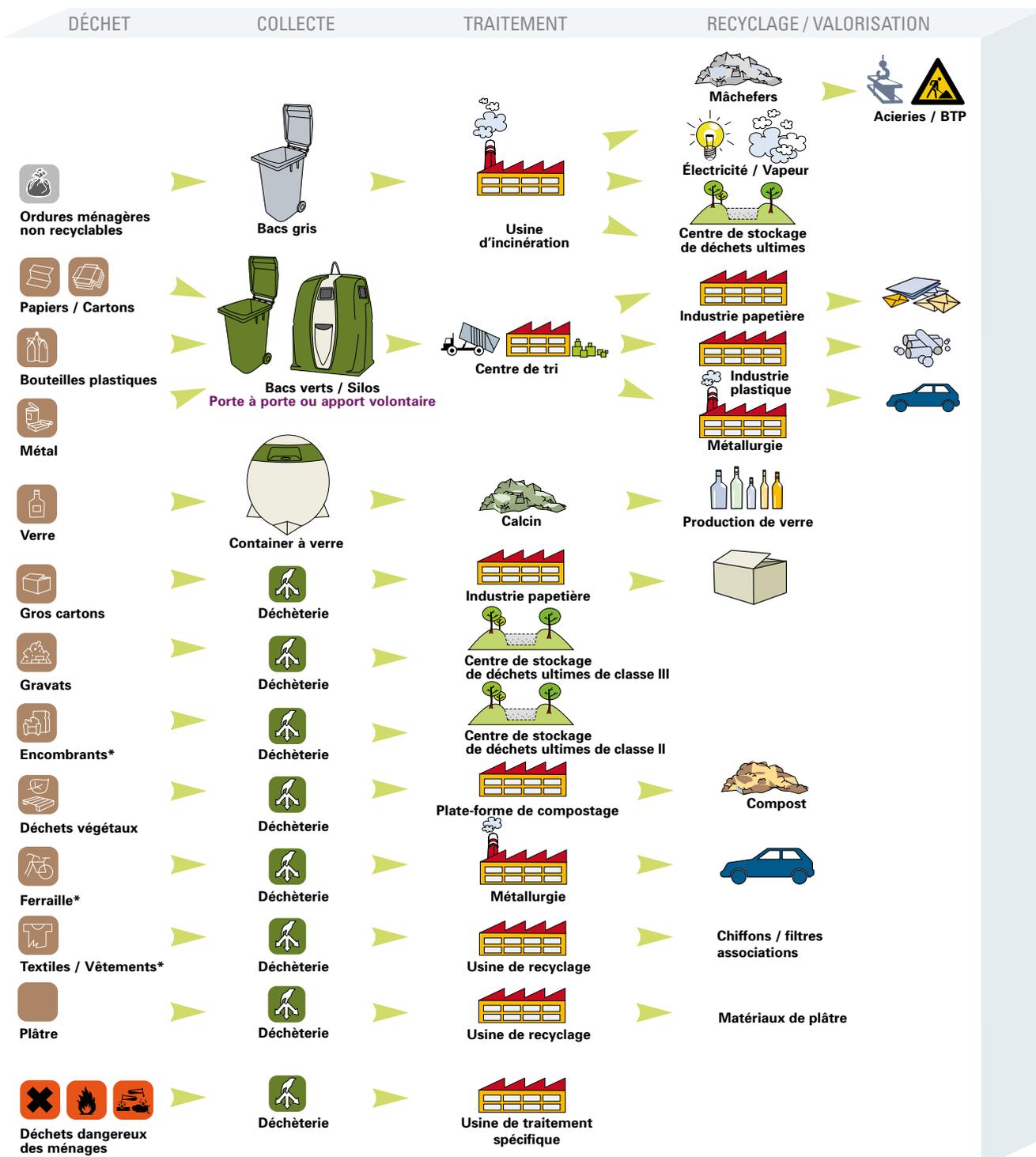
Afin de soutenir les actions de la collecte grâce à une communication de proximité, le service communication marketing a créé des outils adaptés au terrain : 86 000 impressions de documents, mais aussi des envois systématiques d'articles tant vers les communes passant en porte à porte que pour promouvoir les calendriers des jours de collecte et leur mise en ligne.

En instituant les prémises d'un réseau d'échange réactif avec les communes, la communication de la direction de la propreté rend possible personnalisation et proximité : une autre manière de créer du lien et du bien être dans la ville.

GESTE DE TRI ET SOLIDARITÉ

Le Grand Lyon s'engage depuis de nombreuses années dans le geste de solidarité avec la Ligue contre le Cancer. Par le biais d'une convention, le Grand Lyon verse chaque année une participation financière. Le montant versé correspond à la revente du verre collecté l'année précédente (24 097 t en 2009) dans les silos situés sur son territoire. Ainsi, en 2010, l'association a bénéficié de 73 487 € de la part du Grand Lyon (au titre des quantités de verre collectées en 2009).

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



* Quatre recycleries gérées par deux associations caritatives (Notre-Dame des Sans Abris et l'Armée du Salut) permettent de mettre à disposition une partie de ces objets à l'attention des associations caritatives.



LES CENTRES DE TRI : PRÉ TRAITEMENT

PRINCIPE

Après leur collecte, les emballages plastiques, boîtes aluminium ou acier, cartons et journaux/magazines sont transportés jusqu'aux centres de tri. Les déchets collectés sont alors séparés par matière, mis en balles, puis expédiés vers des filières de recyclage. Les refus de tri sont orientés vers une filière de valorisation énergétique ou enfouis.

En 2010, 3 centres de tri ont accueilli les déchets ménagers du Grand Lyon :

- Rillieux-la-Pape (Société Véolia) : 31 723 tonnes
- Saint-Fons (Société Nicollin) : 31 446 tonnes
- Saint-Priest (Société Paprec) : 54 tonnes

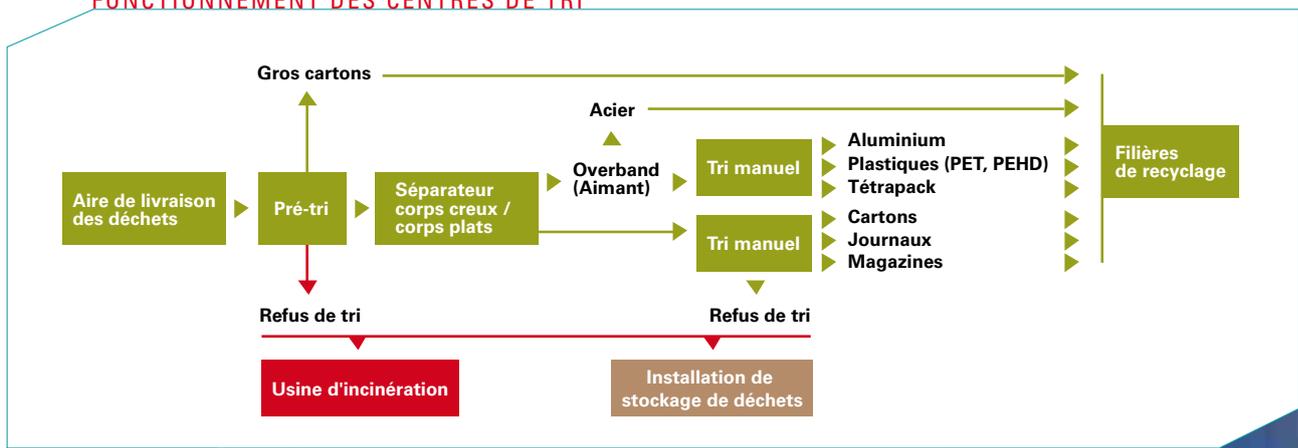
RÉSULTATS (EN TONNES)

Stock fin 2009	318 t
Quantité recyclée	46 615 t
Refus de tri	17 035 t
Stock fin 2010	-109 t

Le taux de refus en 2010 est de 26,4 %, soit une diminution de plus de un point par rapport à 2009 (27,7 %).

SOIT 63 223 TONNES DE DÉCHETS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR 46 615 TONNES EFFECTIVEMENT RECYCLÉES

FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE TRI



LE RECYCLAGE



UN TAUX EN PROGRESSION

Le recyclage des déchets a atteint 119 108 tonnes en 2010, soit 4,8 % de plus qu'en 2009. Rapporté à l'ensemble des 525 542 tonnes de déchets ménagers et assimilés, cela représente un taux de recyclage de 22,7 %.

Les matériaux recyclés supplémentaires proviennent essentiellement des déchèteries (+3 400 tonnes) et dans une plus faible mesure des emballages triés en centre de tri de la

collecte sélective, en particulier les cartons (+1 300 tonnes) et les plastiques (+350 tonnes). En y ajoutant le compostage, on obtient un taux de valorisation matière et organique de 28 % en 2010.

À noter que le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 35 % en 2012, puis 45 % en 2015 de déchets ménagers valorisés matière et organique.

PROVENANCE DES MATERIAUX (EN TONNES)

	DÉCHÈTERIES	SILOS VERRE	CENTRES DE TRI	ISSU DE L'INCINÉRATION	DÉPÔTS SAUVAGES	AUTRES COLLECTES	TOTAL (TONNES)
VERRE		24 480	48				24 528
CARTONS ET BRIQUES	5 061		10 644			1	15 706
BRIQUES ALIMENTAIRES			433				433
PAPIER	2 655		31 131			6	33 792
ACIER			1092	6 191			7 283
ALUMINIUM			128	585			713
PLASTIQUE			3 130				3 130
BOIS	18 675				103	9	18 787
MÉTAUX EN MÉLANGE	7178				55	8	7 241
PLÂTRE	2013						2 013
PILES	32						32
BATTERIES	60						60
HUILES DE VIDANGE	129						129
DEEE	5226		9		26		5 261
TOTAL	41 029	24 480	46 615	6 776	184	24	119 108

PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RECYCLAGE

	Gisement estimé de déchets recyclables*	Quantité recyclée en 2007	Quantité recyclée en 2008	Quantité recyclée en 2009	Quantité recyclée en 2010	Performance 2010 par rapport au gisement	Évolution des quantités produites entre 2009 et 2010**	Objectif Grand Lyon pour 2010 (barème D)	
	kg/hab.	kg/hab.	kg/hab.	kg/hab.	kg/hab.	%	%	kg/hab.	%
EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES	18	8,21	9,08	11,22	12,84	71 %	14,4 %	8,7	48,3 %
dont carton collecte sélective	-	5,18	5,93	7,44	8,47	-	13,8 %		
dont briques alimentaires	-	0,23	0,24	0,36	0,34	-	-5,6 %		
dont cartons déchèteries	-	2,80	2,91	3,42	4,03	-	17,8 %		
soutenu par Éco-Emballages		1,81	1,94	0,00	0,00	-			
non soutenu		0,99	0,97	3,42	4,03	-			
PLASTIQUES	19	1,79	1,95	2,21	2,49	13 %	12,7 %	3	15,8 %
ACIER	6,4	3,75	4,04	3,84	3,58	56 %	-6,8 %	7	109,4 %
issu de la collecte sélective	-	0,59	0,63	0,74	0,87	-	17,6 %		
extrait des mâchefers	-	3,16	3,41	3,10	2,71	-	-12,6 %		
ALUMINIUM	0,9	0,45	0,30	0,42	0,43	48 %	2,4 %	0,44	48,9 %
issu de la collecte sélective	-	0,04	0,04	0,06	0,10	-	66,7 %		
extrait des mâchefers	-	0,41	0,26	0,36	0,33	-	-8,3 %		
VERRE	45	18,01	18,82	19,22	19,51	43 %	1,5 %	24	53,3 %
FIBREUX	35	29,43	29,38	26,42	26,87	77 %	1,7 %	30	85,7 %
dont journaux-magazines	-	15,13	16,65	14,91	13,70	-	-8,1 %		
dont gros de magasin	-	11,40	9,98	9,21	11,06	-	20,1 %		
dont papier déchèteries	-	2,90	2,75	2,30	2,11	-	-8,3 %		
TOTAL DES DÉCHETS RECYCLÉS	124,3	60,65	62,60	63,33	65,72	53 %	3,8 %	73,14	58,8 %

* Données utilisées par Eco-Emballages depuis 2002.

** Les résultats 2009 et 2010 sont calculés à partir du recensement de la population 2007.

LE COMPOSTAGE

LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

En 2010, le tonnage des déchets végétaux collectés en déchèterie est resté stable par rapport à 2009. Le traitement des végétaux par compostage permet une valorisation organique de ces déchets, ce qui fournit ainsi une solution d'amendement économique et écologique pour les sols (substitution aux engrais issus de ressources fossiles donc non renouvelables).

L'apport par les particuliers de déchets végétaux génère des pics de fréquentation lors du week-end au printemps et à l'automne sur les déchèteries de première et seconde couronne. Des solutions de tassage de bennes ont été mises en place progressivement pour 13 des 17 déchèteries : ceci a permis d'augmenter la capacité d'accueil des usagers durant les périodes de pointe et ainsi de supprimer des phénomènes de refus d'accès liés à des bennes pleines, notamment le dimanche (soumis à une interdiction de circulation des poids lourds).



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Conformément aux exigences du plan départemental d'élimination des déchets de 2003 et dans le cadre de l'action 1 du plan d'actions stratégiques de la gestion des déchets 2007-2017 de la Communauté urbaine de Lyon, une action de promotion du compostage individuel a été mise en place.

Cette opération a pour but de promouvoir le geste du compostage en participant financièrement à l'achat du silo à compost pour les personnes résidants soit en habitat pavillonnaire ou en rez-de-jardin, soit en participant à un jardin familial (objectif : équipement de 13 % de l'habitat pavillonnaire en composteur individuel). Elle a également permis d'organiser sur le territoire des réunions d'information et des sessions de formation permettant aux grands lyonnais l'acquisition de bons réflexes en terme de compost.

95 % des communes du Grand Lyon y ont participé entre 2004 et 2010. La première phase s'est déroulée en 2004-2005 et a permis l'accompagnement de 5 communes pilotes. Puis, le Conseil communautaire a délibéré le 2 mai 2006, l'extension de l'opération à l'ensemble des communes du Grand Lyon. Cette dernière se déroule en 3 phases entre 2006 et 2011.

2010 a été marquée par l'amorce de la clôture des opérations (toutes phases confondues). Cette clôture s'achèvera en 2011.

Au total ce sont 4 463 composteurs qui ont été financés pour un montant global, animations comprises de 163 890 € soit un détournement estimé au maximum à 370 tonnes de déchets fermentescibles de la collecte communautaire.

VERS UN COMPOSTAGE ADAPTÉ À L'HABITAT DENSE

Suite à l'adoption, par le Conseil de communauté du 22 mars 2010, du Plan communautaire de prévention des déchets 2010-2014, le Grand Lyon va poursuivre l'opération de compostage domestique, dans le cadre d'un programme pluriannuel, en l'axant davantage sur l'habitat collectif. En octobre 2010, le Conseil communautaire a délibéré en faveur de la poursuite de la promotion du compostage auprès de l'habitat pavillonnaire avec la mise en place d'un réseau de maîtres composteurs et la création d'un guide sur le compostage. En plus des actions pouvant être développées pour favoriser le compostage dans l'habitat collectif, un réseau sur le lombricompostage ainsi que plusieurs projets de compostage collectifs (en pieds d'immeubles, au sein de quartiers et dans les cantines scolaires) ont été mis en place.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

FILIERE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS PAR VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :
LE CHOIX DU GRAND LYON, EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE CHALEUR

Le Grand Lyon possède deux unités de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) des ordures ménagères résiduelles, qui ont été mises en service en 1989.

L'une est située dans le 7^e arrondissement de Lyon, dans le quartier de Gerland au port Édouard Herriot (usine Lyon Sud), propriété du Grand Lyon et exploitée en régie.

L'autre se trouve sur la commune de Rillieux-la-Pape (usine Lyon Nord), exploitée par la société Valorly (SITA - Suez Environnement), dans le cadre d'une délégation de service public.

Ces usines ont toutes deux respecté l'échéance réglementaire du 28 décembre 2005, définie par l'arrêté du 20 septembre 2002, qui a imposé 190 obligations et normes nouvelles, dans les domaines des rejets liquides et atmosphériques des usines d'incinération, et dans leur mode d'exploitation.

Au total, le Grand Lyon a investi 57 millions d'euros dans ces deux installations.

Les émissions polluantes ont encore été réduites et le Grand Lyon a décidé d'aller au-delà de la norme imposée de 200 mg/Nm³ pour les oxydes d'azote (NOx) en retenant une technologie performante permettant de garantir un rejet à la cheminée inférieur à 80 mg/Nm³. Ce seuil a été retranscrit dans les arrêtés préfectoraux respectifs à chaque site.

Les rejets atmosphériques enregistrés en 2010 pour l'usine de Lyon sud sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. Sur cette usine, le panache de vapeur à la cheminée est en outre fortement atténué, et devient même invisible à l'œil nu, dès que la température extérieure devient clémente (supérieure à 12°C), concourant à améliorer l'environnement visuel de la ville.

REJETS ATMOSPHERIQUES 2010 CENTRE DE VALORISATION LYON SUD

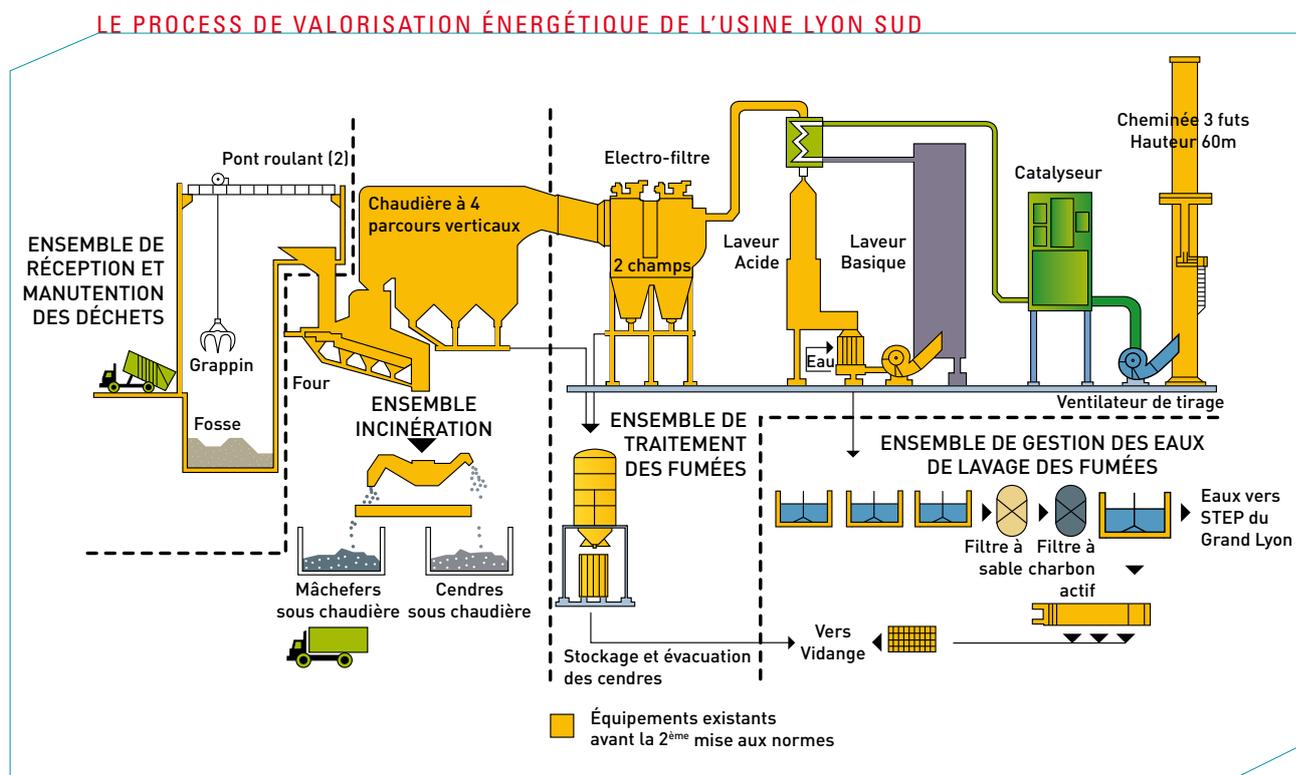
PARAMÈTRES	UNITÉ VALEUR EXPRIMÉE EN MOYENNE JOURNALIÈRE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'AUTORISATION DU 27/10/2004	MOYENNES PAR JOUR
TSP (POUSSIÈRES TOTALES)	mg/Nm ³	10	2,00
COVNM (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS NON MÉTHANIQUE)	mg/Nm ³	10	0,37
HCl (CHLORE ET COMPOSÉS INORGANIQUE)	mg/Nm ³	10	1,68
HF (FLUOR ET COMPOSÉS INORGANIQUE)	mg/Nm ³	1	0,01
SOX (OXYDES DE SOUFRE)	mg/Nm ³	50	2,75
NOX (OXYDES D'AZOTE)	mg/Nm ³	80	65,88
CO (MONOXYDE DE CARBONE)	mg/Nm ³	50	16,8
DIOXINES ET FURANES	ng i-TEQ/Nm ³	0,1	0,004
CD + TL (CADMIUM ET THALLIUM)	mg/Nm ³	0,05	0,007
HG (MERCURE)	mg/Nm ³	0,05	0,024
AUTRES MÉTAUX LOURDS	mg/Nm ³	0,5	0,125

Concentrations (Calculées à partir des contrôles réglementaires). Résultats ramenés sur gaz sec à 11 % d'O₂.

Les rejets atmosphériques et aqueux produits par les deux usines d'incinération du Grand Lyon font l'objet d'une surveillance en continu de leurs émissions atmosphériques. Les résultats sont adressés mensuellement à la Préfecture et consultable sur le site internet du Grand Lyon. L'usine Lyon Nord est certifiée ISO 14 001 (système de management environnemental) depuis 1997. La Direction de la propreté a décidé d'initier un processus de certification

identique sur l'usine Lyon Sud qui devrait aboutir fin 2011.

Le schéma ci-dessous présente le procédé industriel en place à l'usine Lyon sud : les équipements de dernière génération apparaissent en couleur, les autres en orangé étant antérieurs à 2005. Le procédé industriel de l'usine Lyon nord est identique à quelques détails près.



LES DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS POUR INCINÉRATION EN 2010 :
BILAN ENTRÉES ET SORTIES

	2007	2008	2009	2010	ÉVOLUTION 2009-2010
LYON SUD	221 610	227 033	221 702	227 657	2,7 %
LYON NORD	142 206	147 900	141 274	136 756*	-3,2 %
BOURGOIN JALLIEU	24	4 814	2 641	4 575	
TONNAGE TOTAL INCINÉRÉ	363 840	379 747	365 617	368 988	0,9 %

*Le tonnage n'inclut pas les détournements depuis l'usine Lyon Nord vers d'autres sites de traitement (7 325 t)

En 2010, 364 413 tonnes de déchets ont été réceptionnées pour être valorisées énergétiquement dans les deux usines d'incinération des ordures ménagères résiduelles de la Communauté urbaine de Lyon dont 227 657 tonnes à Lyon Sud et 136 756 tonnes à Lyon Nord.

→ **SUR L'USINE LYON SUD**, en parallèle des programmes de maintenance courante, les importants travaux liés aux 20 ans de vie de l'installation se sont poursuivis sur 2010. Ainsi, le fond de la fosse de stockage endommagé par 20 ans de frottement des grappins, a été repris durant le mois d'août. Après le turbo alternateur de 9 MW en 2009, c'est celui de 3 MW qui a fait l'objet d'une modernisation complète de son système de contrôle-commande devenu obsolète, couplée à la révision des éléments mécaniques et électriques (alternateur et transformateur). La Direction de l'usine a également mis en vigueur un plan de gestion de crise, validé par un premier exercice d'évacuation.

→ **DU CÔTÉ DE L'USINE LYON NORD**, le déploiement de l'avenant 10 contractuel au 1^{er} janvier 2007 est d'actualité, notamment avec le détournement de déchets à la charge du délégataire en cas d'arrêts imprévus. Le tonnage pris en charge par le délégataire a été de 144 081 tonnes mais inclus 7 325 tonnes détournées depuis son site, suite à des dysfonctionnements techniques. Le renforcement de la maintenance préventive, associé à la migration d'une approche purement financière à une approche plus technique reste d'actualité et constitue un enjeu majeur dans la réalisation de ce contrat qui est au 2/3 de sa vie. Pour avancer dans cette démarche, le Grand Lyon a enclenché un audit total du contrat incluant un volet technique, un volet financier et un volet juridique.

L'objectif est d'aboutir avec le délégataire à la mise en œuvre d'un plan de gros entretien renouvellement ambitieux sur 3 ans permettant à l'équipement de retrouver les performances attendues. Ce plan pourrait se traduire par un avenant basé sur des obligations de résultats et des objectifs de tonnages à atteindre.

Les taux de disponibilité des usines sont les suivants :

	2009	2010
Lyon Sud	90%	91%
Lyon Nord	84%	82%

ORIGINE DES DÉCHETS

ORIGINES DES DÉCHETS	TONNAGES 2010
COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES	306 437
ÉBOUAGES	5 299
CORBEILLES DE PROPRETÉ	3 082
MARCHÉS	7 584
COLLECTES PRIVÉES	6 464
GRAND LYON : AUTRES DIRECTIONS	1 682
COMMUNES EXTÉRIEURES AU GRAND LYON	21 082
DÉCHÈTERIES DU GRAND LYON	341
REFUS DE TRI	17 017
FEUILLES SOUILLÉES OU EN MÉLANGE	0
TOTAL	368 988



En 2010, 6 933 tonnes de déchets ultimes (REFIOM : résidu de fumée d'incinération d'ordures ménagères, cendres d'électrofiltres et de chaudières, et gâteaux de filtration des stations de traitement physico-chimique des effluents) issus des unités de traitement et de valorisation énergétique ont été orientées vers l'Installation de Stockage de Déchets Dangereux de Vaire (Haute-Saône). Des pistes fiables de valorisation d'une partie de ces résidus sont actuellement à l'étude.

Les mâchefers d'incinération subissent sur site une première extraction de métaux ferreux (environ 50 %). Ils sont ensuite dirigés vers deux plateformes de maturation pour en extraire les métaux ferreux résiduels, non ferreux (aluminium) et même précieux, et les préparer à la valorisation en achevant la dégradation de la matière organique à l'air libre. De l'usine à la destination finale en sous-couche routière, la traçabilité est assurée grâce à un plan d'assurance qualité. Le Grand Lyon participe aux réflexions du groupe de travail national sur la valorisation des mâchefers et à l'élaboration d'un guide méthodologique de mise en œuvre.

MÂCHEFERS PRODUITS EN 2010
(EN TONNES)

	LYON SUD	LYON NORD	TOTAL
TONNAGE ACIER EXTRAIT DES MÂCHEFERS EN CENTRE DE VALORISATION	2 552	2 059	4 611
TONNAGE DE MÂCHEFERS ENVOYÉS AUX PLATEFORMES DE MATURATION	47 412	28 543	75 955
TONNAGE DES MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX EXTRAITS SUR LES PLATEFORMES DE MATURATION	1 275	890	2 165
TONNAGE DES MÂCHEFERS VALORISÉS EN SOUS COUCHE ROUTIÈRE	46 137	27 653	73 790

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE RÉSULTATS 2010

Les usines d'incinération produisent de la vapeur surchauffée à plus de 350°C et 40 bars de pression. L'énergie fournie par cette vapeur est mise à profit pour faire tourner des turbines de production électrique et surtout réchauffer l'eau circulant dans les réseaux de chauffage urbain (réseau Lyon-Villeurbanne pour l'usine Lyon Sud : 3^e réseau français avec 55 000 équivalents logements raccordés - et réseau de Rillieux-la-Pape pour l'usine Lyon Nord : 8 000 équivalents logements). Sur l'UTVE Lyon Sud, la quantité de chaleur fournie par l'incinération des déchets a atteint un résultat historique avec 210 000 MWh valorisés, avec plus de 50 % de la fourniture énergétique totale du réseau de chauffage urbain de Lyon et Villeurbanne, permettant de faire bénéficier les usagers d'une TVA à taux réduit sur leur facture. C'est ainsi le cas depuis 2008, l'exercice 2009 ayant été classé en année de carence par les autorités administratives.

Le niveau de performance énergétique de l'usine Lyon Sud > 60 %, couplé avec une valeur des rejets d'oxyde d'azote (NOX) < à 80 mg/Nm³, permet à cet équipement industriel de répondre aux critères ouvrant droit au maximum de réduction sur le barème de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée à chaque tonne de déchets incinérés. L'usine de Lyon Nord bénéficie également de cette minoration en associant deux des trois critères de performance : la valeur de rejet des oxydes d'azote < à 80 mg/Nm³ et sa certification Iso 14001.

Afin de renforcer ses capacités à atteindre au moins deux des trois critères de performance retenus pour bénéficier du taux réduit de TGAP, l'usine Lyon Sud s'est fixée comme objectif de parvenir à la certification environnementale ISO 14001 de son site avant fin 2011.

		USINE LYON SUD	USINE LYON NORD
ORDURES MÉNAGÈRES (TONNES)			
Tonnage pour incinération		227 657	144 081
Tonnages incinérées	T	227 464	136 316
VAPEUR D'EAU PRODUITE (TONNES)		586 918	257 764
ÉNERGIE THERMIQUE PRODUITE (MWH)	Eth.p	237 444	85 785
Vente chauffage urbain (Elvya)		210 411	85 785
Réseau vapeur		27 033	0
ÉNERGIE THERMIQUE ACHETÉE	Eth.a	0	0
ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PRODUITE (MWH)	Ee.p	50 056	9 722
Électricité vendue EDF		19 172	3 940
Électricité autoconsommée		30 884	5 782
ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ACHETÉE EDF (MWH)	Ee.a	521	13 410
ÉNERGIE COMBUSTIBLE ACHETÉE (GAZ) (MWH PCI**)	Ec.a	21 204	19 193
Consommée par les fours		2 060	NC
Consommée par le traitement des fumées		19 144	NC
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE***	Pe	70,1 %	20,3 %*
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE****	Pe	65,7 %	19,0 %*

* Dégradation du taux de valorisation énergétique sur Lyon nord du à un incident technique du turbo-alternateur

** Facteur de correction utilisé : PCI/PCS = 0,9

*** Calculé selon la formule précisée dans la circulaire 09-030 du 30 mars 2009 publié au Bulletin officiel des douanes le 30 mars 2009 :

$Pe = [(2,6xEep+1,1xEthp)-(2,6xEea+1,1xEtha+Eca)]/(2,3xT)$

**** Calculé selon la formule du projet de loi Grenelle 2 (identique à celle de la directive 2008/98 CE du 19 novembre 2008) :

$Pe = [(2,6xEep+1,1xEthp)-(2,6xEea+1,1xEtha+Eca)]/(0,97xPCI)$

LE TRAITEMENT EN INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS (ISD)

UNE DIMINUTION PROGRESSIVE, CONFORMÉMENT AU GRENELLE

Les déchets collectés par la Communauté urbaine de Lyon sont traités dans différentes installations.

En sortie de ces traitements, il reste une part de déchets à enfouir en Installation de Stockage des Déchets : Inertes (ISDI), Non Dangereux (ISDND), ou Dangereux (ISDD).

En 2010, 14 % des déchets traités ont été enfouis. Ces quantités ont diminué de 1,3 % entre 2009 et 2010.

L'un des objectifs du Grenelle de l'environnement est de diminuer de 15 % d'ici 2012 la part des déchets enfouis et incinérés.

La Communauté urbaine de Lyon ne possède plus d'installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND ex Classe II). Le site Genas (ISDI ex classe III) est uniquement destiné à recevoir des déchets inertes (matériaux de construction, gravats...). Les autres déchets enfouis sont, selon leur nature, dirigés dans des installations privées. L'augmentation du tri permet de réduire la part enfouie. Ainsi, la mise en place d'une benne dédiée dans chaque déchèterie a permis en 2010 de valoriser 2 000 tonnes de plâtre qui étaient auparavant enfouies en ISDND.

ISD SITUÉ À GENAS

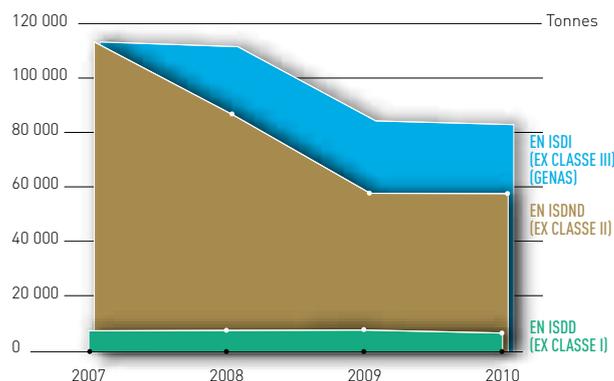
En 2010, ce site a accueilli 22 961 tonnes de gravats issus des déchèteries, auxquels on a ajouté 302 tonnes en provenance des autres directions du Grand Lyon, soit 23 263 tonnes.

Depuis le 31 décembre 2005, le site a changé de statut, il est ainsi passé de ISDND (enfouissement des encombrants et déchets issus des déchèteries), à ISDI (enfouissement des déchets ultimes inertes uniquement). Il n'accueille dorénavant que des gravats.

Pour information, 3 778 tonnes de gravats issus des déchèteries de Givors, Grigny et Rillieux ont été enfouies en ISDND privés (Nicollin à St-Romain-en-Gal).

ISD SITUÉ À RILLIEUX-LA-PAPE

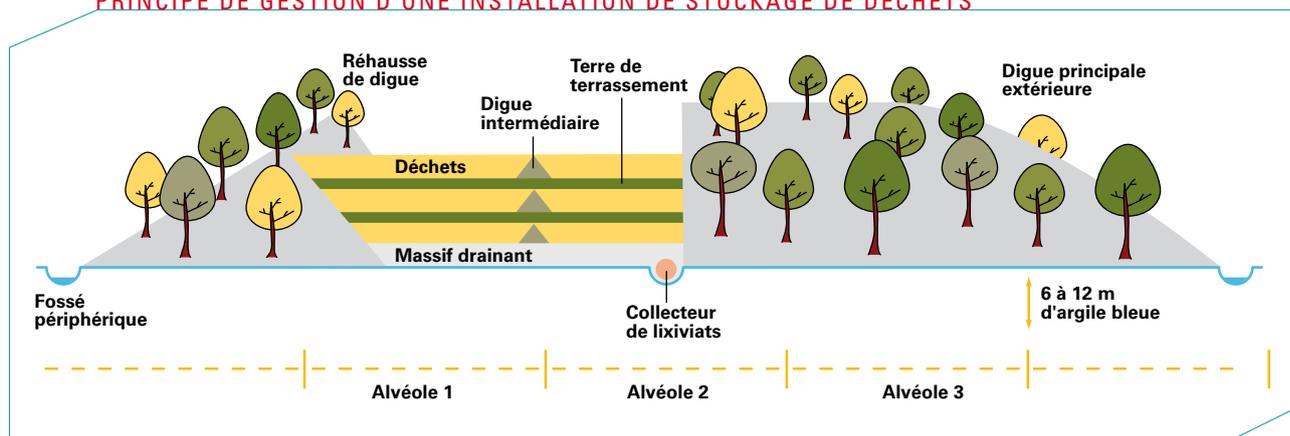
Situé à Rillieux-la-Pape, il n'accueille plus de déchets depuis fin 2004. Le site est passé en phase de post-exploitation en 2007 ; il fait depuis l'objet d'un suivi régulier. La mise en place de servitudes d'utilité publique depuis 2006 permet de garantir l'intégrité du service.



QUANTITÉ DE DÉCHETS STOCKÉS EN ISD
(EN TONNES)

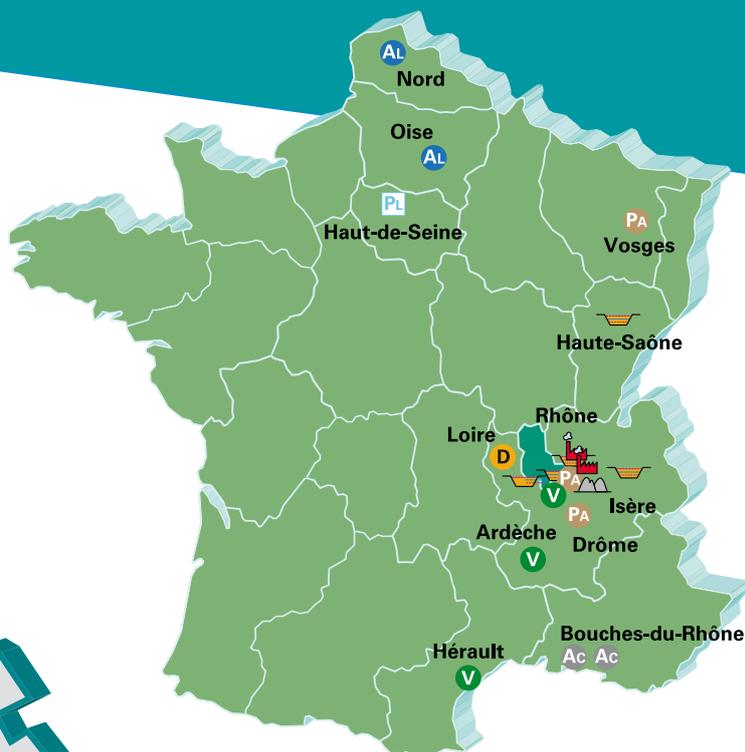
	2007	2008	2009	2010	ÉVOLUTION 2009-2010
EN ISDD (EX CLASSE I)	7 908	8 035	6 935	6 933	0,0%
EN ISDND (EX CLASSE II)	79 375	50 276	51 287	52 282	1,9%
dont ISDND Genas	0	0	0	0	0,0%
dont ISDND Rillieux	0	0	0	0	0,0%
dont ISDND privés	79 375	50 276	51 287	52 282	1,9%
EN ISDI (EX CLASSE III) (GENAS)	24 918	26 611	25 368	23 263	-8,3%
TOTAL DES DÉCHETS STOCKÉS	112 201	84 922	83 590	82 478	-1,3%

PRINCIPE DE GESTION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS



LES SITES DES TRAITEMENTS DES DÉCHETS	VILLE	DÉPARTEMENT	TONNAGES 2010
INCINÉRATION			
Usine d'incinération Lyon Nord	Rillieux-la-Pape	Rhône	136 756
Usine d'incinération Lyon Sud	Lyon 7	Rhône	227 657
Usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu	Bourgoin-Jallieu	Isère	4 575
COMPOSTAGE			
Plate-forme de compostage MSE	Décines	Rhône	13 577
Plate-forme de compostage COVALE	Ternay	Rhône	15 212
MATURATION DU MÂCHEFER			
Plate-forme de maturation Moulin TP	Bourgoin-Jallieu	Isère	43 680
Plate-forme de maturation Perrier TP	Saint-Priest	Rhône	32 275
INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS			
Installation de stockage de déchets inertes à Genas	Genas	Rhône	23 263
Installations de stockage de déchets dangereux de Ecospace	Vaivre et Montoille	Haute Saône	6 933
Installations de stockage des déchets non dangereux de Satrod	Roche-la-Molière	Loire	7 584
Installations de stockage des déchets non dangereux de MOS Satolas	Satolas	Isère	6 624
Installations de stockage des déchets non dangereux de Nicollin	Saint-Romain-en-Gal	Rhône	7 340
Centre de transfert NICOLLIN vers ISDND	Saint-Fons	Rhône	5 224
Centres de transfert MOS vers ISDND		Rhône	25 510
CENTRE DE TRI			
Centre de tri NICOLLIN	Saint-Fons	Rhône	31 446
Centre de tri VEOLIA	Rillieux-la-Pape	Rhône	31 723
Centre de tri PAPREC	Saint-Priest	Rhône	54
VERRE			
Guerin (plateforme de stockage avant départ filière)	Saint-Fons	Rhône	24 528
O-I Manufacturing France. Usine de recyclage du verre (Guerin + stock)			
Usine de LABEGUDE	Labegude	Ardèche	
Usine de recyclage du verre de Béziers	Béziers	Hérault	
Usine de recyclage du verre de Veauche	Veauche	Loire	
PAPIERS ET CARTONS			
Papeteries Emin Leydier (recyclage des cartons d'emballages issus de la collecte sélective et des déchèteries et papier issu de la CS)	Saint-Vallier	Drôme	10 644
Centre de traitement Paprec (recyclage des gros cartons et des papiers collectés en déchèteries et papier issu de la collecte sélective)	Saint-Priest	Rhône	7 777
Filières agréées REVIPAC pour la reprise des emballages liquides ménagers			433
EPR European paper Recycling (papier issu de la collecte sélective)	Rillieux-la-Pape*	Rhône	31 077
* Siège social du repreneur			
ACIERS			
Purfer (conditionnement des ferrailles collectées en déchèteries)	Vaulx-en-Velin	Rhône	7 062
Boone Comenor (SA)	Lyon 7	Rhône	179
ARCELOR MITTAL (recyclage de l'acier issu de la collecte sélective)	Fos-sur-mer	Bouches-du-Rhône	1 092
Usine APR (recyclage de l'acier extrait des mâchefers)	Aix-en-Provence	Bouches-du-Rhône	6 191
ALUMINIUM			
Usine RECOVCO (recyclage de l'aluminium issu de la collecte sélective)	Compiègne	Oise	128
BAUDELET METAUX (recyclage de l'aluminium issu des mâchefers)	Blaringhem	Nord	585
PLASTIQUES			
Filière agréée : Valorplast (les destinations chez les régénérateurs ne nous sont plus communiquées)	Paris La Défense	Haut-de-Seine	3 130
BOIS			
SERDEX (déchèteries + associations)	Saint-Priest	Rhône	18 787
PLÂTRE			
SERDEX (déchèteries + associations)	Saint-Priest	Rhône	2 013
DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (DDM)			
SARP (recyclage des batteries collectées en déchèteries)	Collonges	Rhône	60
S.R.R.H.U (recyclage des huiles minérales collectées en déchèteries)	Saint-Fons	Rhône	129
COREPILE (recyclage des piles collectées en déchèteries)			32
SARPI	La Talaudière	Loire	944
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)			
Filière agréée : ERP			5 251
Filière agréée : RECYLUM			10

OPTIMISATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

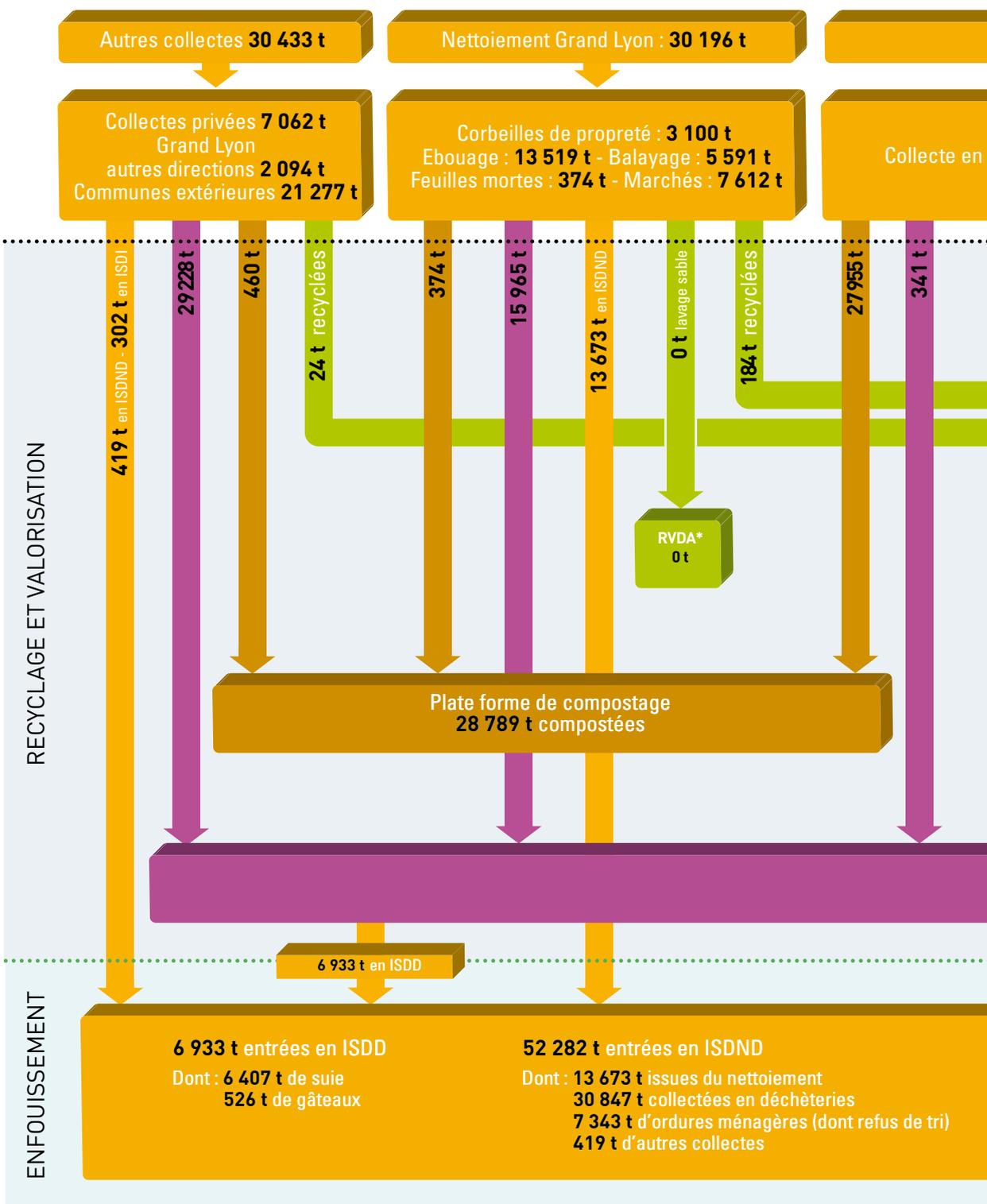


- Ac** Aciers
- Al** Aluminium
- B** Bois
- Centre de tri
- Compostage
- Centre de stockage de déchets ultimes
- D** Déchets dangereux des ménages
- Incinération
- Maturation du mâchefer
- PA** Papiers et cartons
- Pl** Plastiques
- Pl** Plâtre
- V** Verre

LE SCHÉMA DE GESTION DES DÉCHETS DU GRAND LYON

COLLECTE ET NETTOIEMENT

TRAITEMENT

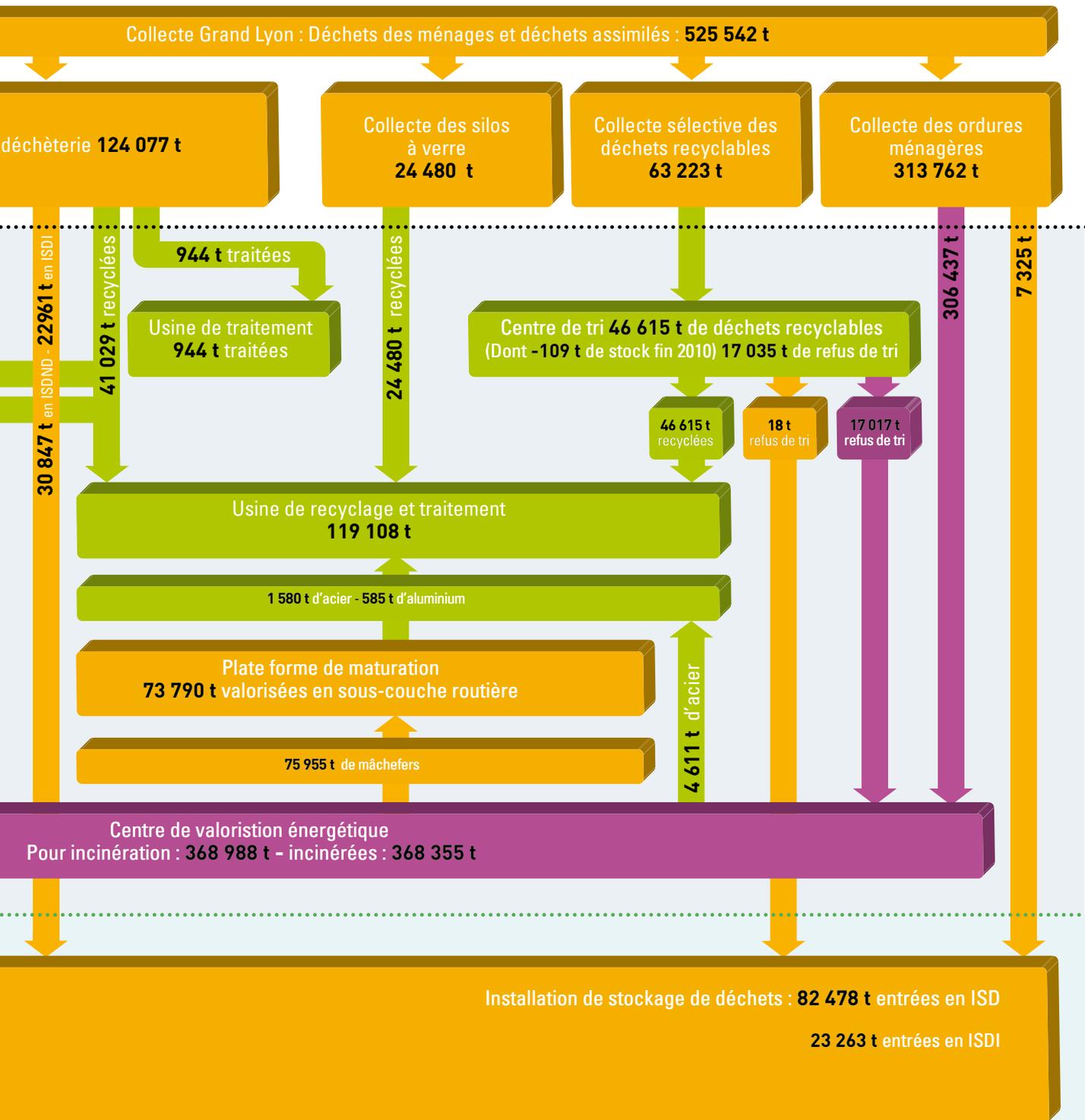


* RVDA : Réception et valorisation des déchets d'assainissement



TOTAL GRAND LYON : 586 171 TONNES

(COLLECTE = 525 542 T + NETTOIEMENT = 30 196 T + AUTRES COLLECTES = 30 433 T)



A photograph of a recycling plant. In the foreground, a worker wearing a dark jacket and a bright orange safety vest with reflective stripes is seen from behind, walking towards a large grey trash bin. The background features a large industrial building with a prominent red metal frame and a white corrugated metal roof. A conveyor belt system is visible, with a white truck parked on an elevated platform. The lower half of the image shows a conveyor belt filled with a large volume of sorted plastic waste, including various colored bottles and containers. A large, semi-transparent purple graphic element is overlaid on the right side of the image, containing the title text.

LES INDICATEURS FINANCIERS

LES MODALITÉS D'EXPLOITATION ALLIANT PRESTATION PRIVÉE ET RÉGIE

Pour l'exploitation du service d'élimination des déchets, le Grand Lyon mise sur une complémentarité des activités gérées en régie et des prestations confiées à des entreprises. Ainsi, la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables est réalisée, pour moitié, par les 3 subdivisions territoriales de la régie, et pour le reste, par 3 entreprises privées dans le cadre de marchés publics de prestation de service.

Au niveau du traitement, la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles est partagée entre l'usine de

Gerland (Lyon 7^e), exploitée en régie par la Communauté urbaine, et l'usine de Rillieux-la-Pape, de la société Valorly, dans le cadre d'une délégation de service public.

L'exploitation des 17 déchèteries du Grand Lyon est assurée par des entreprises, de même que la valorisation de la plupart des déchets qui en sont issus (déchets verts, bois, ferrailles...).

Les deux centres de tri sont également exploités par des entreprises dans le cadre de marchés de prestation de services.

2010	RÉGIE	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE	DÉLÉGATION
COLLECTE			
ORDURES MÉNAGÈRES	50 % subdivisions COL	50 %	Sita Lyon Serned / ISS environnement
COLLECTE SÉLECTIVE	50 % subdivisions COL	50 %	Sita Lyon Serned / ISS environnement
VERRE		100 %	Véolia / Guérin
TRAITEMENT			
CENTRES DE TRI		100 %	Véolia Nicollin
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	60 % unité TVE		40 % Valorly
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS		100 %	Serpol / Serned
DÉCHÈTERIES		100 %	Onyx Mos Lyon / Nicollin Serned / ISS / Coved
COMPOSTAGE		100 %	Tarvel Biomasse
MATURATION DES MÂCHEFERS		100 %	Perrier TP Moulin TP / Modus Valoris

PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES ANNUELLEMENT

Valorisation énergétique à l'usine de Rillieux-la-Pape (Lyon Nord)	11,38 M€
Collecte des ordures ménagères	14,25 M€
Tri des déchets recyclables	8,54 M€
Exploitation des déchèteries	5,96 M€
Enfouissement de déchets en ISD	5,65 M€
Maintenance des chaudières de l'usine de Gerland	1,75 M€
Compostage des déchets verts	1,70 M€
Valorisation des mâchefers d'incinération	1,23 M€

LE BILAN FINANCIER

ENCART MÉTHODOLOGIQUE

La méthode de calcul des coûts de la gestion des déchets a été revue pour ce rapport annuel 2010, afin d'identifier des coûts complets par type de déchets : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, déchets des déchèteries...

Les données présentées ci-dessous relatives aux évolutions 2009-2010 résultent d'un recalcul des chiffres 2009 selon cette nouvelle méthodologie, afin de garantir une comparabilité des chiffres. À l'inverse, toute comparaison avec le rapport annuel 2009 est à appréhender avec prudence compte tenu de cette évolution méthodologique.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

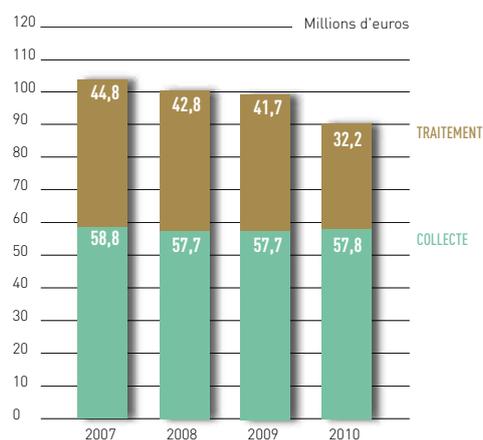
Le montant annuel des dépenses d'élimination des déchets (collecte et traitement) comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement (marchés de prestations de service, locations, fournitures diverses et études), les dépenses de personnel communautaire directement affectées à la collecte et au traitement des déchets, ainsi qu'une partie des frais de structure (amortissements, entretiens des bâtiments communautaires...).

En 2010, les dépenses de gestion des déchets se sont élevées à 114,4 M€, en baisse de 5,1 % par rapport à 2009.

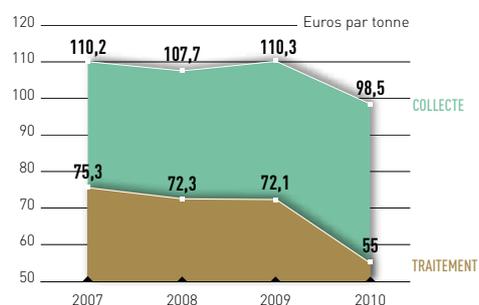
Alors que le coût de la collecte est relativement stable (+0,2 % à 58,8 M€), le coût du traitement diminue de plus de 10 % à 55,6 M€. C'est essentiellement la valorisation énergétique qui contribue à cette diminution, avec notamment, l'effet de la fin du remboursement de l'emprunt pour la construction de l'unité de valorisation énergétique de Lyon Nord en juin 2009. Le coût de l'enfouissement augmente fortement, en partie du fait de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (+7 €/t).

Du fait de l'augmentation des recettes (cf. page suivante), le coût net (dépenses - recettes) de la gestion des déchets s'établit à 90 M€ (71,6 €/hab.), en baisse de 9,5 %, dont 57,8 M€ pour la collecte et 32,2 M€ pour le traitement.

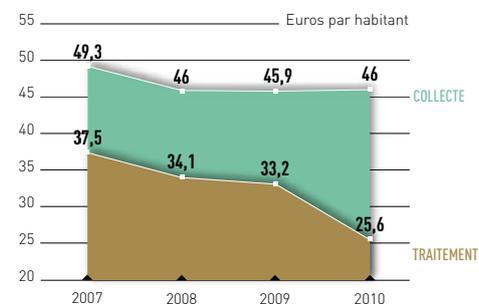
COÛTS NETS EN MILLIONS D'€



COÛTS NETS PAR TONNE (EN €)



COÛTS NETS PAR HABITANT (EN €)



DES RECETTES À NOUVEAU EN FORTE HAUSSE

La valorisation des déchets génère un certain nombre de recettes : vente d'énergie issue de l'incinération, vente de matériaux recyclables, soutiens divers (Eco-Emballages...).

La crise économique a conduit à un effondrement des cours des matières recyclables fin 2008 et courant 2009. Mais durant 2010, ils se sont très nettement redressés. Ainsi, les recettes liées à la gestion des déchets se sont élevées à 24,5 M€, en hausse de 14 % par rapport à 2009.

DES COÛTS TRÈS VARIABLES SELON LES FLUX DE DÉCHETS

Les résultats financiers globaux cachent des disparités importantes entre les différents flux de déchets.

Ainsi, ce sont les ordures ménagères résiduelles qui présentent le coût net le plus élevé avec 193 €/t. Les déchets recyclables, même si le coût de leur collecte et de leur traitement est élevé, bénéficient de recettes importantes.

Le verre est le flux de déchets le moins coûteux. Ainsi, chaque tonne de verre collectée dans les silos spécifiques, plutôt que jetée dans les bacs gris, fait économiser près de 140 € à la collectivité.

UN FINANCEMENT PAR LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le produit s'est élevé en 2010 à 108,3 M€.

Les taux de TEOM sont fonction de la fréquence de collecte et de l'existence du service complet. Début 2010, le Conseil de communauté a voté une baisse de 3 % des taux les plus élevés, c'est-à-dire ceux s'appliquant aux logements collectés 6 jours sur 7. Ceci a permis de compenser partiellement la hausse mécanique liée à l'évolution des bases locatives.



OPÉRATION	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	DÉCHETS RECYCLABLES (HORS VERRE)	VERRE	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES
COÛT BRUT (€/T)	215	336	77	146
RECETTES (€/T)	22	177	23	17
COÛT NET (€/T)	193	159	54	129

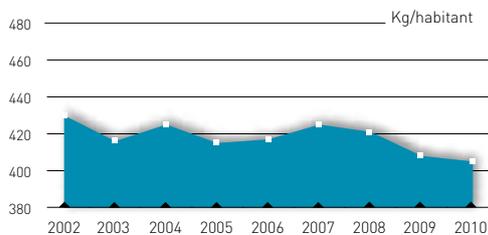




LES INDICATEURS DE SUIVI

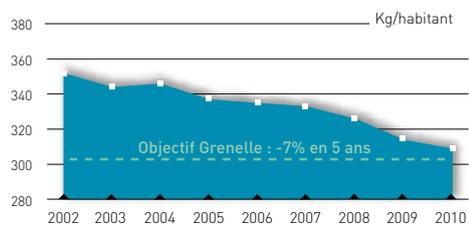
LA PAGE (CI-CONTRE)
D'INDICATEURS DE SUIVI
VISE À ÉVALUER LA QUALITÉ
ET LA PERFORMANCE DU
SERVICE PUBLIC DE COLLECTE,
DE TRAITEMENT ET DE
VALORISATION DU GRAND LYON.
CETTE CLARIFICATION DES
ACTIVITÉS S'INSCRIT DANS UNE
DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE TRANSPARENCE.

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS (OM + CS + verre + déchèteries)



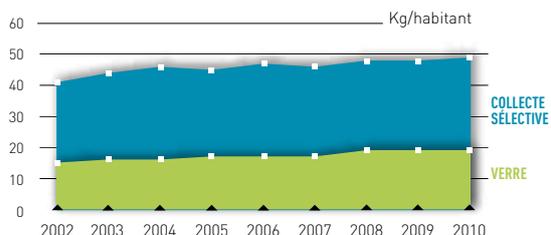
La quantité globale de déchets ménagers et assimilés atteint les 400 kg/hab.

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES COLLECTÉES (OM + CS + verre)



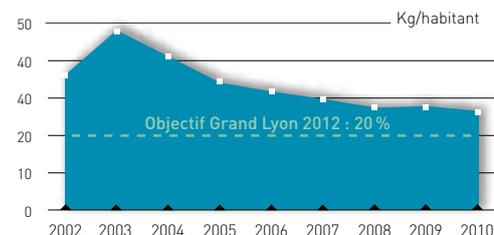
La quantité d'ordures ménagères résiduelles et assimilées diminue régulièrement, sachant que l'objectif du Grenelle est une baisse de -7% pour les 5 ans à partir de l'année de référence (2008).

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE COLLECTE SÉLECTIVE ET DE VERRE COLLECTÉS



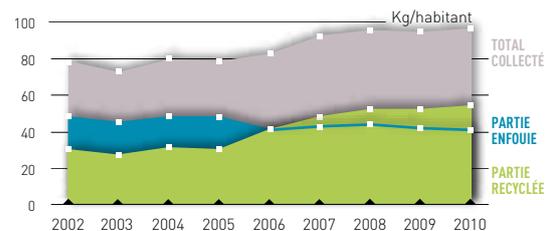
Les quantités de collecte sélective et de verre collectés augmentent régulièrement.

ÉVOLUTION DU REFUS DE TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



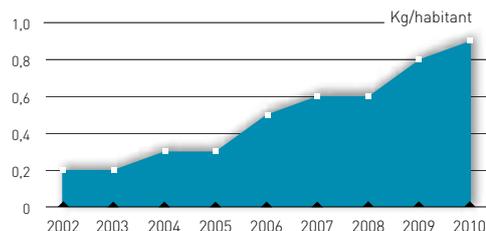
Le taux de refus de tri diminue progressivement afin d'atteindre l'objectif de 20% en 2012.

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE ET DE LEUR VALORISATION



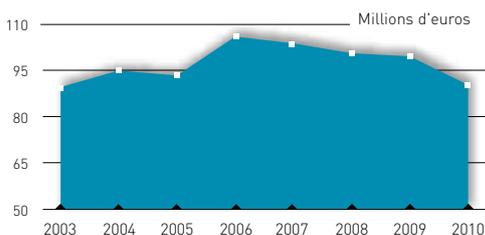
Les quantités de déchets collectés en déchèterie augmentent, la part valorisée est plus importante que la part enfouie.

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (DDM) COLLECTÉS (hors batteries)



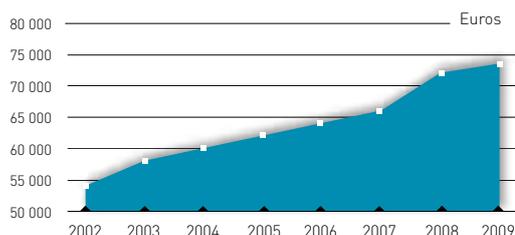
La quantité globale de DDM augmente. Les résultats sont encourageants.

ÉVOLUTION DES COÛTS NETS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT



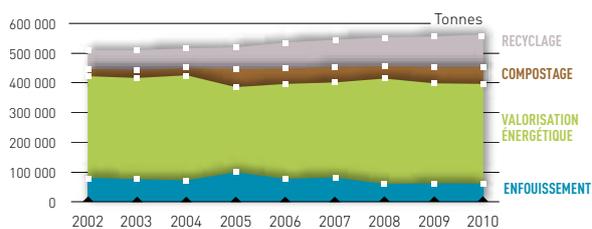
Les coûts continuent à baisser par rapport à 2009.

ÉVOLUTION DU MONTANT VERSÉ À LA LIGUE CONTRE LE CANCER



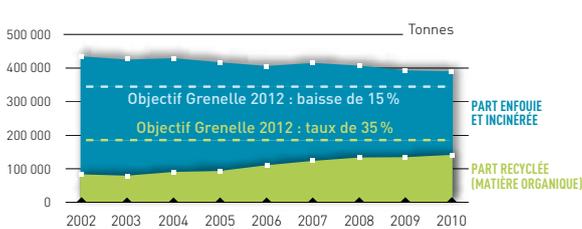
Le montant versé à la Ligue contre le cancer continue d'augmenter.

RÉPARTITION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT SUIVIES PAR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



L'enfouissement des déchets ménagers est en constante diminution, au profit de la valorisation matière et énergétique.

RÉPARTITION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT SUIVIES PAR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



La valorisation matière et organique augmente, alors que l'incinération et l'enfouissement diminuent, conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement et du plan d'actions déchets 2007-2017 de la communauté.



LA PROPRETÉ
EN QUELQUES
CHIFFRES

UN TERRITOIRE
DE **515 KM²**

1 257 114
HABITANTS

2 079 AGENTS
À VOTRE SERVICE

DE NOMBREUSES COMPÉTENCES

COLLECTE

- **677** agents
- **108** bennes à ordures ménagères
- **327** circuits de collecte
- **230 185** bacs gris collectés (soit 50 564 080 litres)
- **172 312** bacs verts collectés (soit 36 280 490 litres)
- **2 251** silos à verre appartenant au Grand Lyon, soit 1 silo pour 558 habitants
- **17** déchèteries réparties sur le territoire
- **63 223** tonnes de déchets issus de la collecte sélective
- **1 165** tonnes de déchets dangereux des ménages
- **25,4 millions d'€** de masse salariale

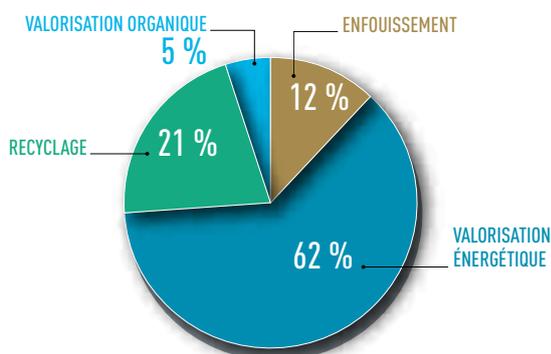
TRAITEMENT

- **81** agents
- **586 171** tonnes de déchets traités (territoire du Grand Lyon et communes extérieures)
- **2** unités de valorisation énergétique d'une capacité totale de 380 000 à 400 000 tonnes par an
- Taux de valorisation énergétique : **48,2%** (65,7% pour Lyon Sud géré en régie)
- 1 installation de stockage de déchets inertes, de capacité disponible de **150 000 m³**

FILIÈRES DE TRAITEMENT SUIVIES PAR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Sur les **525 542** tonnes de déchets des ménages du Grand Lyon collectés :

- part des déchets valorisés énergétiquement : **62%**
- part des déchets valorisés organiquement : **5%**
- part des déchets recyclés : **21%**
- part des déchets enfouis : **12%**



NETTOIEMENT

- **1 321** agents
- **30 196** tonnes de déchets de nettoyage
- **82,8** millions d'euros de budget global de fonctionnement
- **2 650 km** de voies communautaires à nettoyer dont :
 - 7 347 025 m² de trottoirs
 - 67 km de talus et fossés fauchés
 - 220 ha de surfaces fauchées
 - 169 ha d'espaces perméables dés herbés
 - 219 marchés alimentaires ou forains par semaine, soit environ **11 400** par an, correspondant à un tonnage collecté d'environ **7600** tonnes par an.
- **9 401** corbeilles de propreté
- **10 300** bouches de lavage

DÉNEIGEMENT 2009-2010

- 3 niveaux d'intervention sur les **2 600 km** de voies communautaires :
 - niveau I : réseau structurant, voies d'accès aux hôpitaux, transports en commun sur site propre : **550 km**
 - niveau II : voies à fort trafic : **1 050 km**
 - niveau III : voies de desserte locale : **1 000 km**
- **18** semaines d'astreinte 7j/7 -24h sur 24, de novembre à mars
- **1 220** agents impliqués
- **21** épisodes neigeux recensés et quelques épisodes avec températures négatives qui ont nécessité un traitement des ouvrages d'art.
- Matériel pouvant être mobilisé :
 - 88** véhicules d'intervention dont 30 en régie
- **199** circuits de viabilité hivernale
- **26 500** tonnes de sel sur 8 dépôts et 758 coffres à sel
- Coût 2009 - 2010 :
 - Personnel régie : **2 059 102 €**
 - Prestations entreprises : **4 830 809 €**
 - Sel : **1 640 000 €**
 - Coûts divers (assistance téléphonique PC neige, prévisions météo, logistique et télécom) : **43 805 €**





CRÉATION ET MISE EN PAGE
B. GHIRINGHELLI

CONCEPTION GRAPHIQUE
DE LA COUVERTURE
MÉDIACITÉ

PHOTOGRAPHIES
J. LEONE - GRAND LYON

Document imprimé
sur papier recyclé 

RAPPORT ANNUEL PROPRETÉ

2010

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON
DIRECTION DE LA PROPRETÉ

20, rue du lac
69003 lyon
www.grandlyon.com/proprete

GRANDLYON
communauté urbaine

